

REPUBLIQUE GABONAISE



# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

---

MISSION INTERMINISTERIELLE SECURITE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR

2015

**Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.**

**La présentation du bilan pour la mission reprend :**

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

**Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes:**

**Le bilan stratégique du programme détaille :**

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

**Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :**

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

**Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent:**

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

**L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

**Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

## TABLE DES MATIERES

---

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>2</b>
<b>MISSION SECURITE</b>	<b>4</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>5</b>
PRESENTATION DE LA MISSION	5
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>14</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	14
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	17
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	20
<b>PROGRAMME GENDARMERIE NATIONALE</b>	<b>21</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>22</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	22
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	29
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>36</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	36
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	40
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>41</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	41
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	42
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	48
<b>PROGRAMME POLICE NATIONALE</b>	<b>50</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>51</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	51
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	55
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>66</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	66
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	71
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>72</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	72
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	72
TITRE 4: DEPENSES DE TRANSFERS	74
TITRE 5: DEPENSES D'INVESTISSEMENT	74

# MISSION SECURITE

# BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le MINISTRE DE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE, DE L'IMMIGRATION ET DE LA DECENTRALISATION  
La mission est également portée par le MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

## PRESENTATION DE LA MISSION

---

### PERIMETRE DE LA MISSION

---

**La mission sécurité est interministérielle, elle vise la protection des personnes et des biens. A ce titre elle est chargée de :**

- La surveillance de la voie publique ;
- La régulation de la circulation routière ;
- La tenue des points chauds et sensibles ;
- La protection des édifices publics ;
- La sécurité des hautes personnalités ;
- Les services d'ordres et renseignements généraux ;
- Veiller à la sureté publique ;
- Assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public ;
- Constater les infractions à la loi pénale, rassembler les preuves, rechercher les auteurs et déférer devant des juridictions compétentes ;
- Établissement et la délivrance de la Carte Nationale d'Identité, Passeport ordinaire, Carte de Séjour ;
- Sécurité des parcs nationaux.

**Les missions avec lesquelles la mission sécurité est en articulation :**

La mission sécurité, est principalement en articulation avec les missions suivantes :

- Défense ;
- Action extérieure du Gabon ;
- Justice ;
- Infrastructures et Transports ;
- Économie Forestière.

**(1) La mission sécurité est composée de deux (2) programmes à savoir :**

- Le Programme Police Nationale ;
- Le Programme Gendarmerie Nationale.

### PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

---

Les principaux textes majeurs enrichissant la mission sécurité se décline en textes internationaux et nationaux :

**Les textes internationaux :**

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 ;
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 ;
- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 26 juin 1981 ;
- La Charte de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (obligation du passeport biométrique).

**Les textes nationaux :**

- La Constitution de la République Gabonaise ;
- La loi n°004/98 du 20 février 1998 portant organisation générale de la Défense Nationale et de la Sécurité Publique ;
- Le décret n°00159/PR/MDSI du 19 février 1991 portant réorganisation des forces de police nationale ;
- Le décret n°0407/PR/MISPID du 28 mars 2013 portant réorganisation de la DGDI ;
- Le décret n°999/PR du 31 juillet 1986 réglementant les modalités de délivrance de la carte de séjour ;
- Le décret n°1000/PR du 31 juillet 1986 portant institution d'une autorisation d'entrée et de sortie pour les étrangers ;
- Le Code de Procédure Pénale ;
- Le décret n°00344/PR/MDNACSP du 23 mars 1988 portant statut particulier des personnels des Forces de Police Nationale, ensemble les textes modificatifs subséquents ;
- Décret N°0195/ PR/ MDN du 22 Mai 2012 portant sur l'Organisation de la Gendarmerie Nationale ;
- Décret 407/PR/MISPID du 26 septembre 2012 fixant le régime de délivrance et de renouvellement des passeports ordinaires ;
- Décret n°01101/PR/MISPID du 25 septembre 2011 fixant les modalités d'établissement de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité ;
- Décret n° 129/PR/DNFA, de mai 1962 définissant les différentes catégories des forces pouvant être mises à contribution en cas de troubles manifestes à l'ordre public.

## PRINCIPALES REFORMES

---

Les réformes majeures de la mission sécurité sont pour l'essentiel :

- La mise aux normes de tous les commissariats, camps et casernes ;
- La mutualisation de l'acquisition du matériel spécifique, pour la protection de personnes et des biens et le maintien et le rétablissement de l'ordre, ainsi que de leurs maintenances ;
- La construction du laboratoire de police scientifique.

Ces réformes ont un impact budgétaire en termes d'investissement (construction et équipement des structures, achat du matériel roulant et du matériel de maintien de l'ordre) et de fonctionnement (recrutement et formation des personnels qualifiés, ameublement et achat des réactifs etc.).

---

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain et lutter avec détermination contre le trafic de drogue**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Réaliser 120 patrouilles à pied ou motorisées par jour
- Résultat annuel N°2 : Etre parvenu à nettoyer 3 zones de vente de drogue

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 232 patrouilles à pied et motorisées ont été réalisées par jour pour la seule province de l'Estuaire (atteint)
- Résultat annuel N°2 : 3 zones de vente de drogue ont effectivement été nettoyées (atteint)

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Nombre de patrouilles à pied réalisées de jour et de nuit	Nombre	NC	26 280	21 900	29 200	7 300	NC	26 280 (2018)
2. Nombre de patrouilles motorisées réalisées jour et de nuit	Nombre	NC	26 280	21 900	55 480	33 580	NC	26 280 (2018)
3. Taux de patrouilles ayant conduit à au moins une interpellation	%	NC	10%	10	100	90	10%	10% (2018)
4. Nombre d'infractions	Nombre	NC	5 000	4 000	95 941	91 941	3 000	3 000 (2018)
5. Nombre de délits en zones urbaines	Nombre	NC	600	500	95 855	95 355	500	500 (2018)
6. Nombre de crimes	Nombre	NC	150	100	86	-14	50	10 (2018)
7. Nombres de plaintes	Nombre	NC	9 000	8 000	5 481	-2519	5 000	3 000 (2018)
8. Taux d'immobilisation pour panne des véhicules de la flotte des commissariats	%	NC	5%	10%	18,84	8,84	7%	3% (2018)
9. Pourcentage de disponibilité des véhicules de la dotation	%	NC	75%	80	81,15	1,15	NC	95% (2018)
10. Nombre de dealers interpellés	Nombre	NC	30	50	96	46	50	50 (2018)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 :** 232 patrouilles à pied et motorisées ont été réalisées par jour pour la seule province de l'Estuaire (atteint) contre 120 initialement prévues

Ce résultat satisfaisant réalisé par la préfecture de police est la conséquence d'un découpage des villes de Libreville, Owendo et Akanda en districts de sécurité, ayant permis un déploiement optimal et efficient des éléments sur le terrain et du développement de l'ilotage méthodique dans certaines zones à forte criminalité.

De plus, la grande mobilité de motocyclistes a également permis d'accroître considérablement nos patrouilles

dans des zones souvent difficiles d'accès aux heures de pointe ce qui a permis à la Police de répondre efficacement aux problèmes d'insécurité marqué par les délits tels que : les vols à la tire, les rixes sur la voie publique, les conduites sans permis, les délits de fuite, etc.

**Résultat annuel N°2** : 3 zones de vente de drogue ont été effectivement nettoyées (résultat atteint). Au cours des actions de nettoyage des zones de vente de drogue, 96 dealers ont été interpellés.

Il ressort donc que l'Office Central de Lutte Anti-Drogue a largement dépassé son objectif annuel. Cette performance a été possible grâce à la quête de l'information en soudoyant les bons informateurs et à des descentes inopinées dans les fumoirs.

Sur le plan budgétaire, le montant des dépenses consacrées à la réalisation de cet objectif a été de 675 494 688 francs CFA pour la protection des personnes et des biens et 128 733 440 francs CFA pour la lutte contre les stupéfiants.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Faire progresser le taux d'élucidation des délits et crimes

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 30% des délits élucidés
- Résultat annuel N°2 : 20% des crimes élucidés
- Résultat annuel N°3 : Un TDR validé sur le laboratoire de police scientifique.

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 36,06% des délits élucidés (atteint)
- Résultat annuel N°2 : 47,26% des crimes élucidés (atteint)
- Résultat annuel N°3 : TDR élaboré mais non validé (partiellement atteint)

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015(Réalisé - Prévision)	2016	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Taux d'élucidation des délits	%	N/C	20%	30	36,06	6,06	30	N/C
2. Taux d'élucidation des crimes	%	N/C	15%	20	47,26	27,26	20	N/C
3. Taux d'avancement du TDR sur le laboratoire de police scientifique	%	N/C	35%	100	90	-10	NC	N/C



### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

▪ **Résultat annuel N°1** : 36,06% des délits élucidés (atteint)

▪ **Résultat annuel N°2** : 47,26% des crimes élucidés (atteint)

Les deux (2) résultats annuels ont été réalisés au-delà des prévisions. Cette performance a été favorisée par :

- une amélioration de la qualité des procédures due à des stages et des séminaires de formation dont ont bénéficié les enquêteurs ;
- un don de sept (7) véhicules par la Direction Générale du Budget et des Comptes Publics ;
- la meilleure connaissance du milieu des délinquants ;
- l'élaboration d'une cartographie criminelle ;
- le maintien en condition opérationnelle du personnel de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI)

▪ **Résultat annuel N°3** : TDR élaboré mais non validé (non atteint)

Le TDR relatif au Laboratoire de Police Scientifique a été élaboré mais non validé par la commission chargée d'examiner les TDR. Le TDR ayant été élaboré, il convient de considérer le résultat comme partiellement réalisé, même si sa réalisation définitive dépend de la validation du TDR.

Le montant des dépenses consacrées à la réalisation de cet objectif a été de : 529 527 944 francs CFA dans la lutte contre la grande criminalité.

### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Mettre aux normes, homogénéiser et opérationnaliser tous les commissariats**

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel des résultats attendus

▪ **Résultat annuel N°1** : Mettre en œuvre la mise aux normes, l'homogénéisation et l'opérationnalisation des commissariats dans les sites prioritaires

##### Résultats annuels effectivement atteints

▪ **Résultat annuel N°1** : aucun commissariat n'a pu être totalement mis aux normes en 2015 et aucun commissariat n'a obtenu sa dotation minimale en véhicules (non atteint)

##### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Taux de réalisation du programme 2015 de mise aux normes des commissariats	%	NC	20	100	0	-100	/	N/A
2. Nombre de commissariats ayant la dotation minimale en véhicules (4)	Nombre	NC	24	20	0	-20	/	24 (2018)

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Résultat annuel N°1** : aucun commissariat n'a pu être mis aux normes en 2015 et aucun commissariat n'a obtenu sa dotation minimale en véhicules (non atteint)

Au terme de l'exercice budgétaire 2015, aucun commissariat n'a été mis aux normes, mais l'un d'eux a pu être doté d'un véhicule. Ces faibles résultats s'expliquent par le fait que sur les 9 000 000 000 francs CFA nécessaires à la mise aux normes des 20 commissariats, seuls 244 827 426 francs ont été mis à disposition, engagés et ordonnancés.

Cette enveloppe budgétaire a été consacrée au règlement du reliquat de la réhabilitation de la caserne de Port-Gentil dont la réception des travaux avait été faite en 2013 ; de même, l'achat du matériel et de l'équipement de maintien de l'ordre a été prioritairement pris en compte.

Aussi, à partir d'une convention avec Equator, 11 commissariats sur l'ensemble du territoire ont-ils pu recevoir un véhicule venant ainsi renforcer leur dotation en véhicules.

#### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Développer les synergies entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale**

##### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

##### **Rappel des résultats attendus**

- **Résultat annuel N°1** : Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et GENA.

##### **Résultats annuels effectivement atteints**

- **Résultat annuel N°1** : une (01) action conjointe de formation a été réalisée en 2015 (non atteint)
- **Résultat annuel N°2** : Aucun exercice d'entraînement en commun n'a été réalisé (non atteint)
- **Résultats annuel N°3** : Aucun progrès n'a été réalisé en 2015 dans l'opérationnalisation du PC commun (non atteint)
- **Résultat annuel N°4** : une (01) opération conjointe de sécurisation a été réalisée (non atteint)

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Nombre de sessions de formation en commun	Nombre	NC	6	6	1	-5		6 (2018)
2. Nombre d'exercices d'entraînement en commun	Nombre	NC	8	8	0	-8		8 (2018)
3. Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	%	NC	0	100	0	-100		N/A
4. Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	Nombre	NC	12	12	1	-11		N/A

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel N°1** : une (01) action conjointe de formation sur six prévus a été réalisée en 2015 (non atteint)

La réalisation d'une seule action de formation conjointe sur les 6 prévues entre les FPN et la GENA est fortement liée au manque :

- de coordination entre les différentes directions en charge de la formation ;
- de communication entre les deux (02) corps ;
- de cohésion entre FPN et GENA.

- **Résultat annuel N°2** : Aucun exercice d'entraînement en commun n'a été réalisé (non atteint)

S'agissant de ce résultat (exercices d'entraînement en commun), aucun n'a pu être mis en œuvre par le manque de coordination.

- **Résultats annuel N°3** : Aucun progrès n'a été réalisé en 2015 dans l'opérationnalisation du PC commun (non atteint)

En ce qui concerne le taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville, la GENA n'a pas eu accès au PC existant au Commandement en Chef des FPN faute de décision de mutualisation des personnels.

- **Résultat annuel N°4** : une seule opération conjointe de sécurisation sur douze prévues a été réalisée (non atteint)

Par manque de coordination, une seule opération de sécurisation conjointe a été réalisée sur le terrain.

En outre, aucune enveloppe budgétaire n'a été allouée pour chacune des actions communes prévues

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°5: Assurer une sécurité renforcée dans les 13 parcs nationaux**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°2 : Limiter à 150 le nombre d'accrochages entre braconniers et population avoisinantes
- Résultat annuel N°3 : Parvenir à élucider 30% des délits
- Résultat annuel N°4 : Diminuer le nombre d'actes de braconnage
- Résultat annuel N°5 : Augmenter le nombre de braconniers interpellés
- Résultat annuel N°6 : Organiser 2600 patrouilles

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 19 gendarmes formés aux méthodes de surveillance dans les parcs
- Résultat annuel N°2 : 0 accrochage entre braconniers et populations avoisinantes
- Résultat annuel N°3 : 11,5 % de délits élucidés
- Résultat annuel N°4 : 18 actes de braconnage
- Résultat annuel N°5 : 156 braconniers interpellés
- Résultat annuel N°6 : 4027 patrouilles réalisées

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de gendarmes formés aux méthodes de surveillance dans les parcs	Nombre	NC	17	25	19	-6	NC	40(2018)
Nombre d'accrochages entre braconniers et populations avoisinantes	Nombre	NC	NC	150	0	-150	NC	25(2018)
Taux d'élucidation des délits de braconnage	%	NC	25%	30%	11,50%	-18,50%	NC	50(2018)
Nombre d'acte de braconnage constaté	Nombre	NC	NC	8	18	10	NC	02(2018)
Nombre des braconniers interpellés	Nombre	NC	100	50	156	106	NC	90(2018)
Nombre de patrouilles effectuées dans les parcs nationaux	Nombre	NC	650	2600	4027	1427	NC	3000(2018)

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

#### **Résultat annuel N°1 : 19 gendarmes formés aux méthodes de surveillance dans les parcs (non atteint)**

En 2015, il était question de former 25 gendarmes aux méthodes de surveillance des parcs nationaux en collaboration avec l'Agence National des Parcs Nationaux. Or, seuls 19 ont pu être réellement formés. Soit un déficit de 6. Ce résultat s'explique par le manque de Gendarmes à mettre à la disposition de l'ANPN.

#### **Résultat annuel N°2 : 0 accrochage entre braconniers et populations avoisinantes (atteint).**

Ce résultat consistait à limiter à 150 le nombre d'accrochage entre braconniers et populations. Durant toute l'année aucun accrochage n'a été constaté, montrant l'efficacité des actions de la gendarmerie en matière de protection des personnes et des biens dans les Parcs Nationaux.

#### **Résultat annuel N°3 : 11.5% des délits de braconnage élucidés représentant 18 délits (non atteint)**

Le résultat escompté était de parvenir à élucider 30% des délits en 2015. Seul 11,5% représentant 18 délits, soit un écart de 18,5 % a été réalisé. Ceci s'explique d'une part, par le fait que les braconniers sont désormais confondus aux villageois, ce qui fragilise la dénonciation et d'autre part du fait du non règlement des dépenses prévues pour cette activité à savoir :

**Dépenses en alimentation : 7 250 762 F CFA engagé, ordonnancé et visé, payé 0 FCFA**

**Dépenses de carburant : 14 485 000 F CFA engagé, ordonnancé et visé, payé 0 FCFA**

#### **Résultat annuel N°4 : Diminuer le nombre d'actes de braconnage (non atteint)**

En ce qui concerne les actes de braconnage, il était question d'arriver à en constater 08 dans l'année. Avec l'augmentation de l'activité humaine dans les parcs 10 de plus ont été constatées. Le fait que seuls 19 gendarmes aient été formés et affectés en plus sur les 25 prévus n'a pas permis d'endiguer l'augmentation des actes de braconnage. En sens inverse, la présence accrue en 2015 de gendarmes a conduit à constater des actes de braconnage jusque-là ignorés.

#### **Résultat annuel N°5 : 156 braconniers interpellés (atteint)**

Sur 50 braconniers à interpellier en 2015, en raison de la multiplication des patrouilles pédestres, 156 interpellations ont pu être réalisées. En 2015 cette performance mesure l'action de 3 compagnies au lieu d'une seule en 2014.

## Résultat annuel N°6 : 4027 patrouilles réalisées (atteint)

En raison des fortes relations entre braconniers et populations avoisinantes, le nombre initialement prévu de 2600 patrouilles est passé à 4027. En 2015 cette performance mesure l'action de 3 compagnies au lieu d'une seule en 2014.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Intensifier la surveillance du littoral et des fleuves en relation avec les forces navales et la DGPA**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Parvenir à 80 gendarmes affectés dans les unités Gardes Côtes et Nautiques
- Résultat annuel N°2 : Organiser 1200 patrouilles par les unités nautiques

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 70 gendarmes affectés dans les unités Gardes Côtes et Nautiques (**réalisé à 90%**)
- Résultat annuel N°2 : 721 patrouilles organisées par les unités nautiques (**réalisé à 60%**)

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de gendarmes affectés à la zone du littoral	Nombre	65	70	80	70	-10	80	95(2018)
Nombre de patrouille organisée	Nombre	542	2400	1200	721	<b>-479</b>	216	1400(2018)
Nombre d'interventions-interceptions réalisées au cours des patrouilles	Nombre	237	NC	500	889	<b>389</b>	100	700(2018)

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

##### **Résultat annuel N°1 : 70 gendarmes affectés dans les unités Gardes Côtes et Nautiques (réalisé à 90%)**

La prévision 2015 était d'affecter 80 gendarmes à la zone du littoral. Aujourd'hui, 70 gendarmes (90% du résultat attendu) se trouvent déployés dans les unités Gardes Côtes et Nautiques. Cette stabilité est le résultat de l'absence de mutation de personnel. De plus, le grand travail abattu dans ce secteur est réalisé en appui de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture. Mais cet effectif est insuffisant pour progresser davantage vers le nombre de patrouilles cibles.

##### **Résultat annuel N°2 : 721 patrouilles organisées par les unités nautiques (réalisé à 60%)**

En 2015 le nombre de patrouilles organisées devait atteindre 1200. Or le seuil atteint est de 721 patrouilles effectuées (60% du résultat attendu), soit un écart de 479. Cet écart s'explique non seulement par l'absence de carburant, de fournitures d'entretien des navires, de l'effectif insuffisant et de la difficulté à assurer l'alimentation de ce personnel.

Toutefois, il faut noter qu'une part importante des patrouilles réalisées a pu être effectuée grâce aux apports extérieurs, notamment ceux liés à l'opération COTTON.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>26.857</b> <b>Gendarmerie Nationale</b>	<b>3 973 295 010</b>	<b>3 973 295 010</b>	<b>-0</b>	<b>3 973 295 010</b>	<b>3 973 295 010</b>	<b>0</b>
26.857.1    Protection des personnes, des biens et des parcs nationaux	2 015 087 000	1 408 828 140	-606 258 860	2 015 087 000	1 408 828 140	-606 258 860
26.857.2    Maintien et rétablissement de l'ordre public	1 240 000 000	758 000 000	-482 000 000	1 240 000 000	758 000 000	-482 000 000
26.857.3    Sécurité routière	554 000 010	316 300 005	-237 700 005	554 000 010	316 300 005	-237 700 005
26.857.4    Renseignement sécuritaire	164 208 000	156 427 500	-7 780 500	164 208 000	156 427 500	-7 780 500
<b>26.864</b> <b>Police Nationale</b>	<b>9 327 820 316</b>	<b>6 502 493 442</b>	<b>-2 825 326 874</b>	<b>9 327 820 316</b>	<b>6 502 493 442</b>	<b>-2 825 326 874</b>
26.864.1    Protection des personnes et des biens	811 047 040	717 994 688	-93 052 352	811 047 040	717 994 688	-93 052 352
26.864.2    Maintien et rétablissement de l'ordre public	264 494 912	251 270 166	-13 224 746	264 494 912	251 270 166	-13 224 746
26.864.3    Lutte contre le grand banditisme (Police Judiciaire)	692 906 720	658 261 384	-34 645 336	692 906 720	658 261 384	-34 645 336
26.864.4    Sécurité routière	676 980 480	643 131 456	-33 849 024	676 980 480	643 131 456	-33 849 024
26.864.5    Carte Nationale d'Identité	26 458 080	25 135 176	-1 322 904	26 458 080	25 135 176	-1 322 904
26.864.6    Vie du policier	5 430 058 928	3 125 525 349	-2 304 533 579	5 430 058 928	3 125 525 349	-2 304 533 579
26.864.7    Gestion de l'émigration	1 374 874 156	1 055 738 004	-319 136 152	1 374 874 156	1 055 738 004	-319 136 152
26.864.8    Renseignements généraux	51 000 000	25 437 219	-25 562 781	51 000 000	25 437 219	-25 562 781
<b>Total pour la mission</b>	<b>13 301 115 326</b>	<b>9 142 049 087</b>	<b>-4 159 066 239</b>	<b>13 301 115 326</b>	<b>9 142 049 087</b>	<b>-4 159 066 239</b>

### Explication des principaux écarts :

Crédits ouverts en AE et CP = 13 301 115 326 FCFA  
 Réserves obligatoires = 3 990 334 598 FCFA  
 Montant après réserve = 9 310 780 728 FCFA  
 Crédits Exécutés = 9 142 049 087 FCFA soit 69% de l'autorisation parlementaire  
 Ecart= - 4 159 066 239 FCFA

Commentaires : l'écart de 4 159 066 239 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 3 990 334 598 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 168 731 641 FCFA au bénéfice de la mission.

Ce niveau d'exécution se répartit par programme et par action comme suit :

### Programme : Gendarmerie Nationale

#### Action1 : Protection des personnes, des biens et des parcs nationaux

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 2 015 087 000 FCFA  
 Crédits Exécuté en 2015 = 1 408 828 140 FCFA  
 Ecart = -606 258 860 FCFA  
 Réserve : 403 017 400 FCFA à  
 Taux d'exécution : 70% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 606 258 860 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 403 017 400 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice ;
- au non mise à disposition de 203 241 460 FCFA au bénéfice de l'action

## **Action 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre public**

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 1 240 000 000 FCFA  
Crédits Exécuté en 2015 = 758 000 000 FCFA soit  
Écart= - 482 000 000 FCFA  
Reserve : 248 000 000 FCFA  
Taux d'exécution : 61 % de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 482 000 000 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 248 000 000 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 234 000 000 FCFA au bénéfice de l'action

## **Action 3 : Sécurité routière**

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 554 000 010 FCFA  
Crédits Exécuté en 2015 = 316 300 005 FCFA  
Écart = -237 700 005 FCFA  
Reserve : 110 800 002 FCFA  
Taux d'exécution : 57% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 237 700 005 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 110 800 002 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 126 900 003 FCFA au bénéfice de l'action

## **Action 4 : Renseignement sécuritaire**

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 164 208 000 FCFA  
Crédits Exécuté en 2015 = 156 427 500 FCFA  
Écart = -7 780 500 FCFA  
Reserve : 8 210 400 FCFA  
Taux d'exécution : 95% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 7 780 500 FCFA constaté est essentiellement lié au crédit n'ayant pas mis à disposition du l'action.

## **Programme : Police Nationale**

### **Action1 : Protection des personnes, des biens**

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 811 047 040 FCFA  
Crédits Exécuté en 2015 = 717 994 688 FCFA  
Ecart = -93 052 352 FCFA  
Reserve : 162 209 408 FCFA  
Taux d'exécution : 89% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 93 052 352 FCFA constaté est essentiellement lié aux crédits qui n'ont pas été mis à la disposition de l'action.

### **Action 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre public**

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 264 494 912 FCFA  
Crédits Exécuté en 2015 = 251 270 166 FCFA soit  
Écart= -13 224 746 FCFA  
Reserve : 13 224 746 FCFA  
Taux d'exécution : 95 % de l'autorisation parlementaire

### **Action 3 : Lutte contre le grand banditisme (Police Judiciaire)**

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 692 906 720 FCFA  
Crédits Exécuté en 2015 = 658 261 384 FCFA  
Écart = -34 645 336 FCFA  
Reserve : 34 645 336 FCFA  
Taux d'exécution : 95% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 34 645 336 FCFA constaté est essentiellement dû à la ponction de la réserve obligatoire.

#### **Action 4 : Sécurité routière**

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 676 980 480 FCFA

Crédits Exécuté en 2015 = 643 131 456 FCFA

Écart = -33 849 024 FCFA

Reserve : 33 849 024 FCFA

Taux d'exécution : 95% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 33 849 024 FCFA constaté est essentiellement dû à la ponction de la réserve obligatoire.

#### **Action 5 : Carte Nationale d'Identité**

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 26 458 080 FCFA

Crédits Exécuté en 2015 = 25 135 176 FCFA

Écart = -1 322 904 FCFA

Reserve : 1 322 904 FCFA

Taux d'exécution : 95% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 1 322 904 FCFA constaté est dû à la ponction de la réserve obligatoire.

#### **Action 6 : Vie du policier**

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 5 430 058 928 FCFA

Crédits Exécuté en 2015 = 3 125 525 349 FCFA

Écart = -2 304 533 579 FCFA

Reserve : 1 086 011 786 FCFA

Taux d'exécution : 58% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 2 304 533 579 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 110 800 002 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 2 193 733 577 FCFA au bénéfice de l'action

#### **Action 7 : Gestion des emi-immigrations**

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 1 374 874 156 FCFA

Crédits Exécuté en 2015 = 1 055 738 004 FCFA

Écart = -319 136 152 FCFA

Reserve : 274 974 831 FCFA

Taux d'exécution : 77% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 319 136 152 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 274 974 831 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 44 161 321 FCFA au bénéfice de l'action

#### **Action 8 : Renseignements généraux**

Crédit ouvert AE et CP en LF pour 2015 = 51 000 000 FCFA

Crédits Exécuté en 2015 = 25 437 219 FCFA

Écart = -25 562 781 FCFA

Reserve : 2 550 000 FCFA

Taux d'exécution : 50% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 25 562 781 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 2 550 000 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 23 012 781 FCFA au bénéfice de l'action



**RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE**

	<i>Autorisations d'engagement</i>			<i>Crédits de paiement</i>		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>Gendarmerie Nationale</b>	<b>3 973 295 010</b>	<b>2 639 555 645</b>	<b>-1 333 739 365</b>	<b>3 973 295 010</b>	<b>2 639 555 645</b>	<b>-1 333 739 365</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	49 169 000	50 885 940	1 716 940	49 169 000	50 885 940	1 716 940
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 754 126 000	1 666 419 700	-87 706 300	1 754 126 000	1 666 419 700	-87 706 300
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 170 000 010	922 250 005	-1 247 750 005	2 170 000 010	922 250 005	-1 247 750 005
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
<b>Police Nationale</b>	<b>9 327 820 316</b>	<b>6 502 493 442</b>	<b>-2 825 326 874</b>	<b>9 327 820 316</b>	<b>6 502 493 442</b>	<b>-2 825 326 874</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	216 020 000	209 342 625	-6 677 375	216 020 000	209 342 625	-6 677 375
Titre 3. Dépenses de biens et services	4 960 560 000	4 286 096 555	-674 463 445	4 960 560 000	4 286 096 555	-674 463 445
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	4 151 240 316	2 007 054 262	-2 144 186 054	4 151 240 316	2 007 054 262	-2 144 186 054
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
	<b>13 301 115 326</b>	<b>9 142 049 087</b>	<b>-4 159 066 239</b>	<b>13 301 115 326</b>	<b>9 142 049 087</b>	<b>-4 159 066 239</b>
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>265 189 000</b>	<b>260 228 565</b>	<b>-4 960 435</b>	<b>265 189 000</b>	<b>260 228 565</b>	<b>-4 960 435</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>6 714 686 000</b>	<b>5 952 516 255</b>	<b>-762 169 745</b>	<b>6 714 686 000</b>	<b>5 952 516 255</b>	<b>-762 169 745</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>6 321 240 326</b>	<b>2 929 304 267</b>	<b>-3 391 936 059</b>	<b>6 321 240 326</b>	<b>2 929 304 267</b>	<b>-3 391 936 059</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	-	-	-	-	-	-

**Explication des principaux écarts :**

## **Titre 2 – Dépenses du personnel**

Crédits ouverts en AE et CP= 265 189 000 FCFA  
Exécuté = 260 228 565 FCFA soit 98 % de l'autorisation parlementaire  
Ecart = -4 960 435 FCFA  
Réserve = 0 FCFA

Aucune réserve n'est constatée au niveau du titre 2. La solde permanente étant centralisée au niveau du ministère en charge du budget, seule la main d'œuvre non permanente est renseignée dans le programme.

## **Titre 3. Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP= 6 714 686 000 FCFA  
Exécuté = 5 952 516 255 FCFA  
Ecart = -762 169 745 FCFA  
Réserve = 335 734 300 FCFA  
Taux d'exécution = 89 %

Commentaires : l'écart de 762 169 745 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 335 734 300 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 426 435 445 FCFA au bénéfice de l'action

## **Titre 5. Dépenses d'investissement**

Crédits ouverts en AE et CP= 6 321 240 326 FCFA  
Crédits exécuté = 2 929 304 267 FCFA  
Ecart = -3 391 936 059  
Réserve = 948 186 049 FCFA  
Taux d'exécution = 46 %

Commentaires : l'écart de 3 391 936 059 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 948 186 049 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 2 443 750 010 FCFA au bénéfice de l'action

Ces écarts se déclinent respectivement par programme comme suite :

## **Programme : Gendarmerie Nationale**

### **Titre 2 : Dépense de personnel**

Crédits ouverts en AE et CP= 49 169 000 FCFA  
Crédits exécuté = 50 885 940 FCFA soit 103 % de l'autorisation parlementaire  
Ecart = 1 716 940 FCFA  
Réserve = 0 FCFA

Commentaires : le dépassement observé de 1 716 940 FCFA est la conséquence de la prise en compte en cours d'exercice d'une MONP pour le compte du programme

### **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP pour 2015 = 1 754 126 000 FCFA  
Crédit exécuté en 2015 = 1 666 419 700 FCFA soit 95 % de l'autorisation parlementaire  
Écart = -87 706 300 FCFA  
Réserve = 87 706 300 FCFA

Commentaires : l'écart de 87 706 300 FCFA constaté est essentiellement lié à la ponction de la réserve obligatoire.

### **Titre 5: Dépenses d'investissement**

Crédits ouverts en AE et CP pour 2015 = 2 170 000 010 FCFA  
Crédit exécuté en 2015 = 922 250 005 FCFA soit 43 % de l'autorisation parlementaire  
Écart = -1 247 750 005 FCFA  
Réserve = 325 500 002 FCFA

Commentaires : l'écart de 1 247 750 005 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 325 500 002 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 922 250 003 FCFA au bénéfice de l'action

## **Programme : Police Nationale**

### **Titre 2 : Dépense de personnel**

Crédits ouverts en AE et CP= 216 020 000 FCFA  
Crédits exécuté = 209 342 625 FCFA soit 97 % de l'autorisation parlementaire  
Ecart = -6 677 375 FCFA  
Réserve = 0 FCFA

Aucune réserve n'est constatée au niveau du titre 2. L'écart observé est constitué essentiellement de la main d'œuvre non permanente du ministère n'ayant pas été libérée.

### **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP pour 2015 = 4 960 560 000 FCFA  
Crédit exécuté en 2015 = 4 286 096 555 FCFA soit 86 % de l'autorisation parlementaire  
Écart = - 674 463 445 FCFA  
Réserve = 248 028 000 FCFA

Commentaires : l'écart de 674 463 445 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 248 028 000 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 426 435 445 FCFA au bénéfice de l'action

### **Titre 5: Dépenses d'investissement**

Crédits ouverts en AE et CP pour 2015 = 4 151 240 316 FCFA  
Crédit exécuté en 2015 = 2 007 054 262 FCFA soit 48 % de l'autorisation parlementaire  
Écart = -2 144 186 054 FCFA  
Réserve = 622 686 047 FCFA

Commentaires : l'écart de 2 144 186 054 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 622 686 047 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 1 521 500 007 FCFA au bénéfice de l'action

.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Mission		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
<b>26</b>	<b>Sécurité</b>	<b>13 301 115 326</b>	<b>- 4 160 783 179</b>	<b>1 716 940</b>	<b>9 142 049 087</b>
<b>26.857</b>	Gendarmerie Nationale	3 973 295 010	- 1 335 456 305	1 716 940	2 639 555 645
<b>26.864</b>	Police Nationale	9 327 820 316	- 2 825 326 874	-	6 502 493 442

### Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Les mouvements de crédits opérés dans la mission concernent les deux programmes :

- programme gendarmerie pour un montant de 1 335 456 305 FCFA sortis au bénéfice d'autres programmes ;
- programme police nationale pour un montant de 2 825 326 874 FCFA sortis au bénéfice d'autres programmes, dont 1 082 500 000 FCFA transférés au programme administration territoriale pour le financement des prestations de GEMALTO.

# PROGRAMME GENDARMERIE NATIONALE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

La Gendarmerie Nationale est une force instituée pour veiller à la sûreté publique, et pour assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre, et l'exécution des lois et règlements. Assurer les engagements extérieurs du pays, veiller à la Défense opérationnelle du territoire, assurer la protection des hautes personnalités et des édifices ayant un intérêt stratégique pour la nation.

Une surveillance continue, préventive et répressive, constitue l'essence de son service.

Sa compétence et son action s'exercent sans restriction sur toute l'étendue du territoire national ainsi qu'aux armées pour la composante défense.

Pour ce qui est de la composante sécurité, le programme Gendarmerie s'articule autour des points suivants:

- La protection des personnes, des biens et des parcs nationaux ;
- Le maintien et le rétablissement de l'ordre ;
- La sécurité routière ;
- Le renseignement sécuritaire.

Le programme Gendarmerie Nationale n'a pas vocation à traiter des missions de défenses dévolues à la Gendarmerie.

Le programme Gendarmerie Nationale est piloté par **le Général d'Armée EKOUA Jean, Commandant en Chef de la Gendarmerie.**

Cette action comprend une surveillance continue

### **ACTION N° 1 : Protection des personnes, des biens et des parcs nationaux**

Cette action comprend une surveillance continue préventive et répressive sur toute l'étendue du territoire jusque dans les parcs nationaux.

La surveillance continue et préventive nécessite les patrouilles, les visites de secteurs, la recherche du renseignement, l'identification systématique. Quant à la surveillance répressive, elle concerne la recherche des auteurs des infractions à la loi pénale, le rassemblement des preuves, l'exécution des mandats et extraits de jugements et le déferrement aux réquisitions des magistrats. Ce qui caractérise la dissuasion par la présence du gendarme (commencement de la sagesse).

Par ailleurs, la gendarmerie assure la lutte contre le grand banditisme en garantissant la libre circulation des personnes et des biens en tous lieux, en tout temps et en toute circonstance.

La mise en œuvre de cette action est assurée par toutes les unités de Gendarmerie disséminées sur l'ensemble du territoire national.

La fréquence de cette action est permanente dans l'espace et dans le temps.

Les unités de la Gendarmerie qui concourent à cette action sont :

#### **CABINET COMMANDEMENT EN CHEF**

#### **ETAT-MAJOR GROUPEMENT DES UNITES DU QUARTIER GENERAL**

#### **GENDARMERIE DEPARTEMENTALE (LEGIONS, GROUPEMENTS; COMPAGNIES; BRIGADES)**

- Etat-Major Légion Centre-Ouest ;
- Etat-major Groupement Estuaire,
- BRIGADE SPECIALE DE POLICE JUDICIAIRE (BSPJ)
- BRIGADE SPECIALE HOTEL DE VILLE (BSHV)

#### **ETAT –MAJOR COMPAGNIE ESTUAIRE**

- BT PORT-OWENDO
- BT SETRAG-OWENDO
- BT CAP ESTERIAS
- BT NKOLTANG
- BT NTOUMBT COCOBEAC
- BT KANGO CENTRE
- BT EKOUK KANGO
- BRIGADE NAUTIQUE KANGO
- BRIGADE GARDE COTE DE COCOBEACH

#### **ETAT MAJOR COMPAGNIE LIBREVILLE**

- BT NORD LIBREVILLE
- BT SUD LIBREVILLE
- BT MELEN

#### **ETAT MAJOR COMPAGNIE DES PARCS NATIONAUX OUEST**

- BRIGADE PARC NATIONAL (BPN) MONT DE CHRISTAL LIBREVILLE
- BPN AKANDA
- BPN PARC NATIONAL PONGARA
- BPN PARC NATIONAL WONGA-WONGUE

#### **ETAT MAJOR GROUPEMENT DU MOYEN-OGOOUE**

#### **ETAT MAJOR COMPAGNIE LAMBARENE**

- BT LAMBARENE
- BT MAKOUKE
- BT BIFOUN
- BN LAMBARENE

#### **ETAT MAJOR COMPAGNIE NDJOLE**

- BT NDJOLE CENTRE
- BT NDJOLE SETRAG
- BN NDJOLE

**ETAT MAJOR COMPAGNIE NAUTIQUE**

- BRIGADE GARDE COTE LIBREVILLE

**ETAT MAJOR GROUPEMENT TRANSPORT AERIEN**

**ETAT MAJOR COMPAGNIE TRANSPORT AERIEN**

- BRIGADE TRANSPORT AERIEN LIBREVILLE

**ETAT MAJOR LEGION NORD**

**ETAT-MAJOR GROUPEMENT WOLEU-N'TEM**

**ETAT –MAJOR COMPAGNIE OYEM**

- BT OYEM  
- BT MITZIC  
- BT SIAT MITZIC  
- BT SAM  
- BT ASSOK  
- BT MEDOUNEU  
- BT TCHIMBELE

**ETAT-MAJOR COMPAGNIE BITAM**

- BT BITAM  
- BT SIAT BITAM  
- BT MINVOUL  
- BT MEYO-KKYE  
- BT KOM  
- BT EBORO  
- BT AKAM ESSATOUK  
- POSTE BIKONDOM  
- POSTE BOLSOVILLE  
- POSTE OBLIVILLE

**ETAT-MAJOR GROUPEMENT OGOOUE-IVINDO**

**ETAT-MAJOR COMPAGNIE MAKOKOU**

- BT MAKOKOU  
- BT MEKAMBO  
- BTPOSTE BATOUALA  
- POSTE MVADI

**ETAT-MAJOR COMPAGNIE BOOUE**

- BT BOUE  
- BT OVAN  
- BT LOPE

**ETAT MAJOR COMPAGNIE DES PARCS NATIONAUX EST**

- BPN MINKEBE  
- BPN MWANGWE  
- BPN IVINDO  
- BPN LOPE  
- BPN PLATEAUX BATEKE

**ETAT MAJOR LEGION SUD**

**ETAT MAJOR GROUPEMENT NGOUNI**

**ETAT MAJOR COMPAGNIE MOUILA**

- BT MOUILA  
- BT NDENDE  
- BTMOUKORO  
- POSTE GUIETSOU



**ETAT MAJOR COMPAGNIE MBIGOU**

- BT MBIGOU
- BT LEBAMBA
- BT MALINGA
- BT MIMONGO
- BT LEKINDOU
- BT NZENZELE
- BT ETEKE

**ETAT MAJOR COMPAGNIE MBIGOU**

- BT FOUAMOU
- BT MANDJI
- BT EKOBE

**ETAT MAJOR COMPAGNIE PARCS NATIONAUX SUD**

- BPN BIROUGOU
- BPN LOANGO
- BPN MAYUMBA
- BPN MOUKALABA-DOUDOU

**ETAT MAJOR GROUPEMENT NYANGA**

**ETAT MAJOR COMPAGNIE TCHIBANGA**

- BT TCHIBANGA
- BT MOABI
- BT MABANDA
- BT MOULING-BINZA
- BT MOURINDI

**ETAT MAJOR COMPAGNIE MAYUMBA**

- BT MAYUMBA
- BT NDINDI

**ETAT MAJOR LEGION EST**

**ETAT MAJOR GROUPEMENT HAUT-OGOOUE**

- BT MVENGUE

**ETAT MAJOR COMPAGNIE MOANDA**

- BT MOANDA
- BT BAKOUMBA
- BT MOUNANA
- BT LEKOKO

**ETAT-MAJOR COMPAGNIE FRANCEVILLE**

- BT FRANCEVILLE
- BT EPILA
- BT NGOUONI
- BT BONGOVILLE
- BT LECONI
- BT KABALA
- BT BOUMANGO
- BT SIATSAEB BOUMANGO
- BT SUCAF

**ETAT-MAJOR COMPAGNIE OKONDJA**

- BT OKONDJA
- BT AKIENI
- BT ABOUMI
- BT ONGA
- BT LEKORI
- BT ANDJOGO

**ETAT MAJOR GROUPEMENT OGOOUE-LOLO**

**ETAT-MAJOR COMPAGNIE KOULAMOUTOU**

- BT KOULAMOUTOU
- BT PANA
- BT IBOUNDJI

- BT DIENGA
- BT POPA

#### **ETAT-MAJOR COMPAGNIE LASTOURVILLE**

- BT LASTOURVILLE
- BT SETRAG LASTOURVILLE
- BT MATSATSA
- BT NDANGUI

#### **ETAT MAJOR LEGION OUEST**

#### **ETAT MAJOR GROUPEMENT OGOOUE-MARITIME**

- BRIGADE TRANSPORT AERIEN PORT-GENTIL

#### **ETAT MAJOR COMPAGNIE PORT-GENTIL**

- BT PORT-GENTIL
- BT PORT-GENTIL PORT
- BTMPAGA
- BRIGADE GARDE CÔTES PORT-GENTIL

#### **ETAT MAJOR COMPAGNIE GAMBA**

- BT GAMBA
- BT OMBOUE

#### **ETAT-MAJOR INSPECTION TECHNIQUE**

DIRECTION DES ENQUETES ADMINISTRATIVES JUDICIAIRES ET MILITAIRES (INSPECTION TECHNIQUES)

DIRECTION DES INVESTIGATIONS FINANCIERES (INSPECTION TECHNIQUES)

DIRECTION INVESTIGATIONS MATERIELLES ET INFRASTRUCTURES (INSPECTION TECHNIQUES)

#### **ETAT-MAJOR DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIER**

DIRECTION DES FINANCES ET DU CONTENTIEUX (DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS) ;

DIRECTION DU BUDGET (DIRECTION GENERALE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS) ;

DIRECTION ORGANISATION AFFAIRES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES (DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION ET DU PERSONNELLE) ;

DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE

#### **ACTION N° 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre public**

Cette action a pour but de prévenir les troubles à l'ordre public et de le rétablir lorsque celui-ci est troublé, disperser les attroupements sur la voie publique ou dans les lieux publics, ainsi qu'assurer la protection des installations sensibles.

La prévention des troubles à l'ordre public est mise en œuvre à travers le renseignement et l'occupation du terrain.

S'agissant du rétablissement de l'ordre, il est caractérisé par la dispersion des attroupements, le dégagement des barricades et l'interpellation des meneurs. Quant à la protection des points sensible, elle est assurée par la mise en place des dispositifs statiques, l'interpellation des suspects, l'usage des armes conformément à la loi. Ceci afin de permettre le calme et la tranquillité publique.

La fréquence d'interpellation dépend du climat social. La mise en œuvre est assurée par les unités opérationnelles et spécialisées.

***Cette action est menée par les unités de la Gendarmerie ci-après:***

- GENDARMERIE MOBILE (LEGIONS, GROUPEMENTS ; ESCADRONS ; PELOTONS) :

#### **ETAT-MAJOR LEGION MOBILE CENTRE-OUEST**

- GROUPEMENT D'INTERVENTION RAPIDE

- ESCADRON MIXTE BLINDE,
- ESCADRON PORTE

- GROUPEMENT SECURITE HONNEUR
- ESCADRON GENDARMERIE MOBILE DE LIBREVILLE,
- ESCADRON MOTO,
- ESCADRON MUSIQUE

GROUPEMENT DE SECURITE ET D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT POLICE MILITAIRE

- GROUPEMENT MOBILE MOYEN-OGOOUE
- ESCADRON GENDARMERIE MOBILE DE LAMBARENE

#### **ETAT-MAJOR LEGION MOBILE NORD**

#### **ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE OGOOUE-IVINDO**

- ESCADRON GENDARMERIE MOBILE MAKOKOU,
- PELOTON MOBILE BOUE.

#### **ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE WOLEU NTEM**

- ESCADRON GENDARMERIE MOBILE OYEM

#### **ETAT-MAJOR LEGION MOBILE SUD**

#### **ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE NYANGA**

- ESCADRON GENDARMERIE MOBILE TCHIBANGA

#### **ETAT-MAJOR GROUPEMENT MOBILE NGOUNIE**

- ESCADRON GENDARMERIE MOBILE MOUILA.

#### **ETAT-MAJOR LEGION MOBILE EST**

#### **ETAT-MAJOR GROUPEMENT OGOOUE-LOLO**

- ESCADRON GENDARMERIE MOBILE KOULAMOUTOU

#### **ETAT-MAJOR GROUPEMENT HAUT-OGOOUE**

- ESCADRON GENDARMERIE MOBILE MOANDA
- PELOTON MOBILE AKIENI

#### **ETAT-MAJOR LEGION MOBILE OUEST**

#### **ETAT-MAJOR GROUPEMENT OGOOUE-MARITIME**

- ESCADRON GENDARMERIE MOBILE PORT-GENTIL

### **ACTION N° 3 : Sécurité routière**

Cette action comprend l'exercice de la Police Administrative de la route à laquelle s'ajoutent tous les aspects de la Police Judiciaire liés au code de la route et au traitement des accidents.

L'action inclue également les actions de prévention et de l'information destinées aux usagers de la route. Son objectif est d'améliorer le civisme routier et de s'assurer du respect du code de la route sur les voies de circulation.

En ce qui concerne la prévention et l'information routière, les activités concernées sont:

- L'action d'information routière auprès du public ;
- Les campagnes de prévention sur les dangers de la route ;
- L'information sur le trafic.

S'agissant de la surveillance, contrôle et régulation, les activités concernées sont:

- Les interventions consécutives aux accidents de la route ;
- Tout type de contrôles sur le respect du code de la route (alcoolémie, vitesse) ;
- Escorte routière des transports exceptionnels.

La mise en œuvre de cette action est assurée par l'ensemble des unités de la Gendarmerie départementale. Tout ceci pour renforcer les actions préventives et de contrôle, afin de participer à la sécurisation des voies de circulation.

Les unités qui concourent à la réalisation de cette action sont:

- BCR KANGO
- BRIGADE MOTO

#### **ACTION N° 4 : Renseignement sécuritaire**

Le renseignement sécuritaire est une action qui consiste à rechercher, recueillir, exploiter et transmettre l'information dans le cadre de la sûreté intérieure et extérieure de l'état. Ce qui permet de diligenter les enquêtes de tous ordres d'initiative ou à la demande.

La mise en œuvre est assurée par toutes les unités gendarmerie et plus particulièrement par la Direction Générale des Recherches, dont l'articulation est la suivante:

#### **ETAT-MAJOR DIRECTION GENERALES DES RECHERCHES**

DIRECTION DES INVESTIGATIONS (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;  
DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;  
DIRECTION DU FICHIER (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;  
DIRECTION DES RELATIONS EXTERIEURES (DIRECTION GENERALE DES RECHERCHES) ;  
DIRECTION DU FICHIER CENTRAL ;  
ANTENNE DES RECHERCHES ANTI CRIMINALITE  
ANTENNE DE RECHERCHES SPECIALES ;  
ANTENNE DE RECHERCHES ESTUAIRE ;  
ANTENNE DE RECHERCHES HAUT- OGOOUE ;  
ANTENNE DE RECHERCHES MOYEN-OGOUE ;  
ANTENNE DE RECHERCHES NGOUNIE ;  
ANTENNE DE RECHERCHES NYANGA ;  
ANTENNE DE RECHERCHES OGOOUE IVINDO ;  
ANTENNE DE RECHERCHES OGOOUE-LOLO ;  
ANTENNE DE RECHERCHES OGOOUE MARITIME ;  
ANTENNE DE RECHERCHES WOLEU-NTEM.

#### **PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME**

---

L'action engagée par la Gendarmerie nationale avec des effectifs renforcés a porté ses fruits.

- On constate une tendance à la diminution des faits délictueux en même temps qu'étaient accrus les effectifs et les moyens logistiques de la gendarmerie (2012 / 2011).
- Des visites de secteur apparaissent très importantes pour le travail préventif et pour apporter un service de proximité.
- Les unités de gendarmerie mobile très occupées, très actives (22 000 sorties / an soit 60 sorties / jour soit 5 à 6 sorties par jour et par unité).
- Des bulletins de renseignement qui sont un très bon moyen d'information et de prise de décision
- L'équipement en matériel a été renforcé même s'il reste encore à poursuivre (moyens de transmission, éclairage de zones, véhicules, etc.).

Mais il reste encore des progrès à réaliser

- Des délais d'intervention qui devraient parfois être plus courts, qu'il faudrait pouvoir encore réduire parfois (ex. risque de lynchage après un accident de la route).
- On assiste à une recrudescence des crimes rituels face à laquelle la gendarmerie nationale est encore impuissante.
- La gendarmerie est promotrice d'une politique plus répressive vis-à-vis des comportements à risque au volant mais son action doit être développée en cohérence avec celles des autres parties prenantes.
- On constate un manque de réaction des Services compétents suite aux signalements que leur transmet par la gendarmerie.
- Les unités de gendarmerie mobile n'ont pas encore les effectifs prévus et ont de ce fait du mal à rester mobilisée lors de troubles de longue durée.

- La gendarmerie s'est vu confier la mission de surveillance des parcs nationaux et doit donc s'organiser maintenant pour l'assumer au mieux.
- Enfin, les fonds de recherche ont disparu (hors pour les unités de recherche) ce qui est une mesure assez préjudiciable à l'action de la gendarmerie nationale

## ENJEUX

---

Être capable de répondre de façon réactive et efficacement à tout trouble à l'ordre public sur l'ensemble du territoire national ;

Augmenter le sentiment de sécurité au sein de la population.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

OBJECTIF N°1 : Assurer une sécurité renforcée dans les 13 parcs nationaux

OBJECTIF N°2: Augmenter le rythme des visites de secteur

OBJECTIF N3: Réduire progressivement les délais d'intervention en milieu urbain et en milieu rural

OBJECTIF N°4: Augmenter le taux d'élucidation des délits et crimes.

OBJECTIF N°5: Parvenir à faire valoir les signalements, les propositions de la gendarmerie auprès des autres

OBJECTIF N°6: Intensifier la surveillance du littoral et des fleuves en relation avec les forces navales et la DGPA.

OBJECTIF N°7: Développer les synergies communes entre la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale.

## AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

---

### OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Assurer une sécurité renforcée dans les 13 parcs nationaux

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Former 25 gendarmes aux méthodes de surveillance dans les parcs
- Résultat annuel N°2 : Limiter à 150 le nombre d'accrochages entre braconniers et population avoisinantes
- Résultat annuel N°3 : Parvenir à élucider 30% des délits
- Résultat annuel N°4 : Diminuer le nombre d'actes de braconnage
- Résultat annuel N°5 : Augmenter le nombre de braconniers interpellés
- Résultat annuel N°6 : Organiser 2600 patrouilles

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 19 gendarmes formés aux méthodes de surveillance dans les parcs
- Résultat annuel N°2 : 0 accrochage entre braconniers et populations avoisinantes
- Résultat annuel N°3 : 11,5 % de délits élucidés
- Résultat annuel N°4 : 18 actes de braconnage
- Résultat annuel N°5 : 156 braconniers interpellés
- Résultat annuel N°6 : 4027 patrouilles réalisées

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de gendarmes formés aux méthodes de surveillance dans les parcs	Nombre	NC	17	25	19	-6	NC	40(2018)
Nombre d'accrochages entre braconniers et populations avoisinantes	Nombre	NC	NC	150	0	-150	NC	25(2018)
Taux d'élucidation des délits de braconnage	%	NC	25%	30%	11,50%	-18,50%	NC	50(2018)
Nombre d'acte de braconnage constaté	Nombre	NC	NC	8	18	10	NC	02(2018)
Nombre des braconniers interpellés	Nombre	NC	100	50	156	106	NC	90(2018)
Nombre de patrouilles effectuées dans les parcs nationaux	Nombre	NC	650	2600	4027	1427	NC	3000(2018)

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

#### **Résultat annuel N°1 : 19 gendarmes formés aux méthodes de surveillance dans les parcs (non atteint)**

En 2015, il était question de former 25 gendarmes aux méthodes de surveillance des parcs nationaux en collaboration avec l'Agence National des Parcs Nationaux. Or, seuls 19 ont pu être réellement formés, soit un déficit de 6. Cet écart s'explique par le manque de Gendarmes à mettre à la disposition de l'ANPN.

#### **Résultat annuel N°2 : 0 accrochage entre braconniers et populations avoisinantes (atteint).**

Ce résultat consistait à limiter à 150 le nombre d'accrochage entre braconniers et populations. Durant toute l'année aucun accrochage n'a été constaté, montrant l'efficacité des actions de la gendarmerie en matière de protection des personnes et des biens dans les Parcs Nationaux.

#### **Résultat annuel N°3 : 11.5% des délits de braconnage élucidés représentant 18 délits (non atteint)**

Le résultat escompté était de parvenir à élucider 30% des délits en 2015. 11,5% représente 18 délits, soit un écart de 18,5% a été réalisé. Ceci s'explique d'une part, par le fait que les braconniers sont désormais confondus aux villageois, ce qui fragilise la dénonciation et d'autre part du fait du non règlement des dépenses prévues pour cette activité.

#### **Résultat annuel N°4 : Diminuer le nombre d'actes de braconnage (non atteint)**

En ce qui concerne les actes de braconnage, il était question d'arriver à en constater 08 dans l'année. Avec l'augmentation de l'activité humaine dans les parcs, 10 de plus ont été constatées. Le fait que seuls 19 gendarmes aient été formés et affectés en plus sur les 25 prévus n'a pas permis d'endiguer l'augmentation des actes de braconnage. En sens inverse, la présence accrue en 2015 de gendarmes a conduit à constater des actes de braconnage jusque-là ignorés.

#### **Résultat annuel N°5 : 156 braconniers interpellés (atteint)**

Sur 50 braconniers à interpellier en 2015, en raison de la multiplication des patrouilles pédestres, 156 interpellations ont pu être réalisées. En 2015 cette performance mesure l'action de 3 compagnies au lieu d'une seule en 2014.

#### **Résultat annuel N°6 : 4027 patrouilles réalisées (atteint)**

En raison des fortes relations entre braconniers et populations avoisinantes, le nombre initialement prévu de 2600 patrouilles est passé à 4027. En 2015 cette performance mesure l'action de 3 compagnies au lieu d'une seule en 2014.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Augmenter le rythme des visites de secteurs

### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Redéployer 200 agents dans les unités opérationnelles.
- Résultat annuel N°2 : Organiser 36 visites de secteurs par unité.

### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 54 agents redéployés dans les unités opérationnelles (non **atteint**)
- Résultat annuel N°2 : 1200 visites de secteurs réalisées (non **atteint**)

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents redéployés	Nombre	NC	200	200	54	-146	150	50(2018)
Nombre de visites réalisées dans les secteurs sensibles	Nombre	NC	2952	4428	1200	-3228	5904	10332(2018)

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

#### **Résultat annuel N°1 : 54 agents redéployés dans les unités opérationnelles (non atteint)**

L'objectif était de parvenir à redéployer 200 agents dans les unités opérationnelles. De cet engagement, seuls 54 ont été redéployés en 2015, soit un écart de (-146) gendarmes non redéployés.

Ceci résulte du non règlement en totalité des factures de carburant engagé par la DGST dont l'activité majeure est le transport du personnel muté. En effet, sur une dotation de 48 850 381F CFA mis à disposition, engagés et ordonnancés pour l'achat du carburant, seuls 10 500 000 FCFA ont été réglés.

#### **Résultat annuel N°2 : 1200 visites de secteurs réalisés (non atteint)**

La prévision 2015 était d'atteindre 4428 visites de secteur, cependant seules 1200 ont pu être organisées. Soit un écart de 3228 visites. Cet écart résulte du fait que globalement, les dossiers de carburant engagés ne sont pas jusqu'alors totalement liquidés. Il convient de souligner par ailleurs que du fait de crédits demeurés à ce jour impayés, 1200 patrouilles ont quand même pu être effectuées en puisant dans les reliquats de crédits de fonctionnement de l'année 2014.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Réduire progressivement les délais d'intervention en milieu urbain et en milieu rural

### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Réaliser 50% de nos interventions pour trouble à l'ordre public dans un délai inférieur ou égal à trois heures
- Résultat annuel N°2 : Réaliser 40% de nos interventions pour trouble accident de la circulation dans un délai inférieur ou égal à trois heures

### Résultats annuels effectivement atteints :

- Résultat annuel N°1 : 40% des interventions pour trouble à l'ordre public réalisées dans un délai inférieur ou égal à trois heures (**non atteint**)
- Résultat annuel N°2 : 32% des interventions pour trouble /accident de la circulation réalisés dans un délai inférieur ou égal à trois heures (**non atteint**)

### Indicateurs de performance :

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'intervention pour troubles à l'ordre public réalisé dans un délai égal ou inférieur à 03 heures.	%	NC	40	50	40	-10	50	80(2018)
Taux d'intervention pour les accidents de circulation réalisés dans un délai égal ou inférieur à 03 heures	%	NC	35	40	32	-8	40	60(2018)

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Résultat annuel N°1 : 40% des interventions pour trouble à l'ordre public réalisées dans un délai inférieur ou égal à trois heures (non atteint).**

En 2015, le programme Gendarmerie avait pour prévision, dans l'atteinte de l'**objectif N°3** de réaliser 50% des interventions pour trouble à l'ordre public dans un délai inférieur ou égal à trois heures. Or il n'a été possible de réaliser que 40% soit 80 interventions. Ceci s'explique par le fait que la capacité de rassemblement du personnel et la mise en mouvement des véhicules sont ralenties par l'absence de ravitaillement en carburant.

Carburant : 151 884 000 F CFA mis à disposition 151 884 000 FCFA engagé, ordonnancé et visé, payé 26 884 000 FCFA.

**Résultat annuel N°2 : 32% des interventions pour trouble /accident de la circulation réalisés dans un délai inférieur ou égal à trois heures (non atteint)**

L'objectif était de réaliser 40% des interventions pour les accidents de la circulation dans un délai inférieur ou égal à trois heures. Ce résultat n'a pu être atteint, seul 32% (soit 60 interventions pour troubles et 20 accidents de la circulation) ont été réalisés soit un écart de - 8%.

La non atteinte du résultat en dépit d'une évolution satisfaisante s'explique par le fait que la mobilité des moyens roulants n'est toujours pas assurée faute d'approvisionnement en carburant.

### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Augmenter le taux d'élucidation des délits et des crimes**

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Elucider au moins 70% des crimes constatés
- Résultat annuel N°2 : Réduire le nombre de délits et de crimes

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 80% des crimes élucidés
- Résultat annuel N°2 : le nombre de crimes et délits constatés a augmenté de 30 %

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de crimes élucidés	%	NC	75	70	80	10	30	80(2018)
Taux d'évolution du nombre de délits et de crimes	%	NC	50	50	80	30	30	25(2018)

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :



- **Résultat annuel N°1 : 80% des crimes élucidés (atteint)**

Le résultat escompté était de parvenir à élucider 70% des crimes en 2015. Les unités ont pu réaliser 80% correspondant à 28 crimes élucidés.

Cette performance a été réalisée grâce au développement de la coopération avec des organismes internationaux, à la mobilisation renforcée du réseau des informateurs et à l'implication et la détermination des éléments en charge des affaires qui méritent, par ailleurs, un meilleur traitement et un soutien dans le cadre de l'entretien de leur réseau d'informateurs.

- **Résultat annuel N°2 : 80% des crimes et délits constatés (non atteint)**

Le résultat attendu était de réduire le nombre de délits et de crimes en 2015. Le taux de crimes et délits de 50% escompté en 2015 n'a pu être réalisé ; le nombre de crimes et délits étant de 28 crimes et 449 délits.

Ce taux est passé à 80% en 2015 en raison :

- d'une part, à un manque de présence de la gendarmerie dans les zones urbaines (dû à un effectif réduit) et à des moyens roulants immobilisés du fait du manque d'approvisionnement en carburant ;
- d'autre part, par l'absence de règlement de plusieurs crédits tels que ceux liés aux fournitures de bureaux et à la papeterie nécessaires à l'élaboration des procès-verbaux (PV), des bulletins de renseignements, notamment pour les 9 sections de Recherches à l'intérieur du pays.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Parvenir à faire valoir les signalements, les propositions de la gendarmerie auprès des autres départements ministériels (transport, santé, justice, énergie, etc....**

### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Parvenir à recueillir 30% des réponses issues des propositions faites aux autres départements ministériels
- Résultat annuel N°2 : Atteindre 1230 propositions par unité faites aux autres départements ministériels

### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 70% des réponses recueillies issues des propositions faites aux autres départements ministériels (**atteint**)
- Résultat annuel N°2 : non connu

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de propositions faites ayant donné lieu à une action en réponse du côté des autres départements ministériels	%	NC	25	30	100	70	35	50(2018)
Nombre de propositions par unité faites aux autres départements ministériels.	Nombre	NC	AUCUNE	1230	NC	NC	1476	1845(2018)

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Résultat annuel N°1 et N°2 :** la Gendarmerie a reçu une réponse à chacune des 4100 propositions faites aux autres départements ministériels (**atteint**). Par contre, la gendarmerie ignore combien de ces propositions ont eu des suites.

En effet, les efforts consentis dans l'atteinte de ce résultat témoignent de l'interaction qui existe entre les antennes de recherches et les unités départementales dans le recueil des informations en collaboration avec d'autres départements ministériels. Les suites données par les autres départements ministériels n'ont pas fait l'objet de relances de la part de la gendarmerie ni d'informations en retour venant spontanément de la part de ces départements ministériels.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Intensifier la surveillance du littoral et des fleuves en relation avec les forces navales et la DGPA**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Parvenir à 80 gendarmes affectés dans les unités Gardes Côtes et Nautiques
- Résultat annuel N°2 : Organiser 1200 patrouilles par les unités nautiques

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 70 gendarmes affectés dans les unités Gardes Côtes et Nautiques (**réalisé à 90%**)
- Résultat annuel N°2 : 721 patrouilles organisées par les unités nautiques (**réalisé à 60%**)

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de gendarmes affectés à la zone du littoral	Nombre	65	70	80	70	-10	80	95(2018)
Nombre de patrouille organisée	Nombre	542	2400	1200	721	<b>-479</b>	216	1400(2018)
Nombre d'interventions-interceptions réalisées au cours des patrouilles	Nombre	237	NC	500	889	<b>389</b>	100	700(2018)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 : 70 gendarmes affectés dans les unités Gardes Côtes et Nautiques (réalisé à 90%)**

La prévision 2015 était d'affecter 80 gendarmes à la zone du littoral. Aujourd'hui, 70 gendarmes (90% du résultat attendu) se trouvent déployés dans les unités Gardes Côtes et Nautiques. Cette stabilité est le résultat de l'absence de mutation de personnel. De plus, le grand travail abattu dans ce secteur est réalisé en appui de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture. Mais cet effectif est insuffisant pour progresser davantage vers le nombre de patrouilles cibles.

**Résultat annuel N°2 : 721 patrouilles organisées par les unités nautiques (réalisé à 60%)**

En 2015 le nombre de patrouilles organisées devait atteindre 1200. Or le seuil atteint est de 721 patrouilles effectuées (60% du résultat attendu), soit un écart de 479. Cet écart s'explique non seulement par l'absence de carburant, de fournitures d'entretien des navires, de l'effectif insuffisant et de la difficulté à assurer l'alimentation de ce personnel.

Toutefois, il faut noter qu'une part importante des patrouilles réalisées a pu être effectuée grâce aux apports extérieurs, notamment ceux liés à l'opération COTTON.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Développer les synergies communes entre la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale**

### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Développer l'interaction entre la Gendarmerie et les Forces de police nationale (formation, exercices d'entraînement commun, opérationnalisation du PC commun, opération conjointes de sécurisation).

### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 2 policiers formés au DEM en 2015
- Résultat annuel N°2 : aucun exercice d'entraînement en commun n'a été réalisé
- Résultat annuel N°3 : aucun progrès n'a été réalisé en 2015 dans l'opérationnalisation du PC commun
- Résultat annuel N°4 : aucune opération conjointe de sécurisation n'a été réalisée

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de sessions de formation en commun	Nomb re	NC	6	6	2	-4	6	6
Nombre d'exercices en commun	Nomb re	NC	8	8	0	-8	8	8
Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	%	NC	100	100	0	-100	100	100
Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	Nomb re	NC	12	12	0	-12	12	15

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Deux (2) Officiers de Police ont été formés pour l'obtention du Diplôme d'Etat-major. Ce résultat n'a pu être réalisé qu'en partie (02 Policiers contre 06 prévus) pour trois principales raisons. Tout d'abord il n'existe aucune coordination entre les différentes directions en charge de la formation ; ensuite, la communication entre les deux états-majors est quasiment inexistante, enfin, le manque d'échanges permanent entre les deux entités est un frein à l'atteinte de cet objectif.

Concernant les exercices d'entraînement en commun, aucun n'a pu être mis en œuvre pour les raisons ci-dessus.

Pour ce qui est du taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville, il est demeuré nul du faite de l'absence de mutualisation des personnels des deux corps.

Par manque de coordination, aucune opération de sécurisation n'a été menée conjointement avec les FPN. Il convient de souligner par ailleurs, qu'aucune enveloppe budgétaire n'a été allouée à chacune des actions communes prévues.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

	Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagées en 2015 (b)	Ecart (b)– (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) – (c)
<b>26.857.1</b>	<b>Protection des personnes, des biens et des parcs nationaux</b>	<b>2 015 087 000</b>	<b>1 408 828 140</b>	<b>-606 258 860</b>	<b>2 015 087 000</b>	<b>1 408 828 140</b>	<b>-606 258 860</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	43 361 000	44 938 440	1 577 440	43 361 000	44 938 440	1 577 440
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 001 726 000	951 639 700	-50 086 300	1 001 726 000	951 639 700	-50 086 300
	Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	970 000 000	412 250 000	-557 750 000	970 000 000	412 250 000	-557 750 000
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>26.857.2</b>	<b>Maintien et rétablissement de l'ordre public</b>	<b>1 240 000 000</b>	<b>758 000 000</b>	<b>-482 000 000</b>	<b>1 240 000 000</b>	<b>758 000 000</b>	<b>-482 000 000</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	440 000 000	418 000 000	-22 000 000	440 000 000	418 000 000	-22 000 000
	Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	800 000 000	340 000 000	-460 000 000	800 000 000	340 000 000	-460 000 000
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>26.857.3</b>	<b>Sécurité routière</b>	<b>554 000 010</b>	<b>316 300 005</b>	<b>-237 700 005</b>	<b>554 000 010</b>	<b>316 300 005</b>	<b>-237 700 005</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	154 000 000	146 300 000	-7 700 000	154 000 000	146 300 000	-7 700 000
	Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 010	170 000 005	-230 000 005	400 000 010	170 000 005	-230 000 005
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>26.857.4</b>	<b>Renseignement sécuritaire</b>	<b>164 208 000</b>	<b>156 427 500</b>	<b>-7 780 500</b>	<b>164 208 000</b>	<b>156 427 500</b>	<b>-7 780 500</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	5 808 000	5 947 500	139 500	5 808 000	5 947 500	139 500
	Titre 3. Dépenses de biens et services	158 400 000	150 480 000	-7 920 000	158 400 000	150 480 000	-7 920 000
	Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
	<b>Total pour le programme</b>	<b>3 973 295 010</b>	<b>2 639 555 645</b>	<b>-1 333 739 365</b>	<b>3 973 295 010</b>	<b>2 639 555 645</b>	<b>-1 333 739 365</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	49 169 000	50 885 940	1 716 940	49 169 000	50 885 940	1 716 940
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 754 126 000	1 666 419 700	-87 706 300	1 754 126 000	1 666 419 700	-87 706 300
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	2 170 000 010	922 250 005	-1 247 750 005	2 170 000 010	922 250 005	-1 247 750 005
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

**Explication des principaux écarts :**

Global pour le Programme

## **Titre 2 : Dépense de personnel**

Crédits ouverts en AE et CP= 49 169 000 FCFA  
Crédits exécuté = 50 885 940 FCFA soit 103 % de l'autorisation parlementaire  
Ecart = 1 716 940 FCFA  
Réserve = 0 FCFA

Commentaires : le dépassement observé de 1 716 940 FCFA est la conséquence de la prise en compte de la mesure de revalorisation des salaires des agents publics intervenue courant 2015.

## **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP pour 2015 = 1 754 126 000 FCFA  
Crédit exécuté en 2015 = 1 666 419 700 FCFA soit 95 % de l'autorisation parlementaire  
Écart = -87 706 300 FCFA  
Réserve = 87 706 300 FCFA

Commentaires : l'écart de 87 706 300 FCFA constaté est essentiellement lié à la ponction de la réserve obligatoire.

## **Titre 5: Dépenses d'investissement**

Crédits ouverts en AE et CP pour 2015 = 2 170 000 010 FCFA  
Crédit exécuté en 2015 = 922 250 005 FCFA soit 43 % de l'autorisation parlementaire  
Écart = -1 247 750 005 FCFA  
Réserve = 325 500 002 FCFA

Commentaires : l'écart de 1 247 750 005 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 325 500 002 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 922 250 003 FCFA au bénéfice de l'action

## **Action 1 : protection des personnes et des biens.**

### **Titre 2 : Dépense de personnel**

Crédits ouverts en AE et CP= 43 361 000 FCFA  
Crédits exécuté = 44 938 440 FCFA soit 103 % de l'autorisation parlementaire  
Ecart = 1 577 440 FCFA  
Réserve = 0 FCFA

### **Commentaires :**

L'ensemble de la dotation en (Autorisations d'engagement) a été entièrement liquidé au bénéfice de cette catégorie de personnel pour le compte de l'action protection des personnes et des biens en 2015.

### **Conclusion :**

Le différentiel delta de **-1 574 440 FCFA** observé s'explique en partie par le mécanisme d'engagement de cette ligne. En effet, sur les **43 361 000 FCFA** de crédits alloués à ce titre, seulement 13,35% soit un montant de **6 000 000 FCFA** sont engagés par nos services tandis que les 86,6% restant soit **38 938 440 FCFA** ont été engagés auprès des services de la Direction Générale du Budget. L'explication de ce trop perçu en autorisation d'engagement de 1 574 440 FCFA serait du ressort des services de la Direction du Budget. Il s'agirait entre autre d'une augmentation de la demande en main-d'œuvre non permanente.

### **Titre 3 : Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP= **1 001 726 000 FCFA**  
Crédits exécuté = **951 639 700 FCFA**  
Ecart = -50 086 300 FCFA  
Réserve = 50 086 300 FCFA  
Taux d'exécution : 95% de l'autorisation parlementaire

Commentaire: l'écart de 50 086 300 F CFA est essentiellement lié à la ponction de la réserve obligatoire.

Ce niveau d'écart est imputable également au faible taux d'exécution des crédits d'investissement (50% du montant voté). En effet, les crédits non consommés en investissement (**3 595 120 656 FCFA**) représentent **82,9%** de l'écart.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
<b>12.472</b>	<b>Enseignement supérieur</b>	<b>24 827 584 200</b>	<b>- 4 337 440 874</b>	<b>-</b>	<b>20 490 143 326</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	5 319 469 000	- 33 681 100	-	5 285 787 900
	Titre 3. Dépenses de biens et services	7 166 696 700	- 254 938 510	-	6 911 758 190
	Titre 4. Dépenses de transfert	5 141 418 500	- 453 700 608	-	4 687 717 892
	Titre 5. Dépenses d'investissement	7 200 000 000	- 3 595 120 656	-	3 604 879 344
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

### Explication des mouvements de crédits :

Les mouvements de crédits retracés dans le tableau ci-dessus représentent les crédits disponibles du programme redéployés dans la mission "Provisions".

### **Annulations**

Le programme n'a pas effectué d'annulation de crédits.

### **Reports**

Le programme n'a pas eu de reports de crédits.



# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Masse salariale des emplois de l'administration	5 319 469 000	5 319 469 000	5 285 787 900	5 285 787 900	-33 681 100	-33 681 100
<b>Total des crédits de titre 2 consommés</b>	<b>5 319 469 000</b>	<b>5 319 469 000</b>	<b>5 285 787 900</b>	<b>5 285 787 900</b>	<b>-33 681 100</b>	<b>-33 681 100</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits de personnel consommés concernent les frais de vacances payés dans les différentes agences comptables des établissements d'enseignement supérieur et les salaires versés aux agents de la main d'œuvre non permanente.

- Pour l'opérateur-UOB, un montant de **1 763 570 591 FCFA** a été mis à disposition dont **1 244 000 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'UOB, **178 853 591 FCFA** à la Trésorerie Centrale et **340 717 000 FCFA** à la Trésorerie Provinciale de l'Estuaire ;
- Pour l'opérateur-USTM, un montant de **975 582 000 FCFA** a été mis à disposition dont **703 500 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'USTM et **272 082 000 FCFA** à la Trésorerie Provinciale du Haut-Ogooué;
- Pour l'opérateur-USS, un montant de **905 161 309 FCFA** a été mis à disposition dont **524 360 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'USS, **127 390 309 FCFA** à la Trésorerie Centrale et **253 411 000 FCFA** à la Trésorerie Provinciale de l'Estuaire ;
- Pour l'opérateur-INSG, un montant de **324 468 000 FCFA** a été mis à disposition l'Agence Comptable de l'INSG ;
- Pour l'opérateur-ENS, un montant de **517 366 000 FCFA** a été mis à disposition dont **485 500 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'ENS, **31 866 000 FCFA** à la Trésorerie Centrale ;
- Pour l'opérateur-ENSET, un montant de **195 369 000 FCFA** a été mis à disposition dont **182 895 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'ENSET, **12 474 000 FCFA** à la Trésorerie Centrale ;
- Pour l'opérateur-IST, un montant de **304 200 000 FCFA** a été mis à disposition dont **274 500 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'IST, **29 700 000 FCFA** à la Trésorerie Centrale ;
- Pour l'opérateur-IUSO, un montant de **230 343 000 FCFA** a été mis à disposition dont **220 500 000 FCFA** à l'Agence Comptable de l'IUSO, **9 843 000 FCFA** à la Trésorerie Centrale ;
- Pour l'opérateur-EDR un montant de **69 728 000 FCFA** a été mis à disposition à l'Agence Comptable de l'EDR;

**TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES**

ACTION/ Activités	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	(a)	(b)	(c)	(d)	(c-a)	(d-b)
<b>ACTION 1 : Protection des personnes et des biens</b>	<b>13 684 211</b>	<b>13 684 211</b>	<b>11 395 803</b>	<b>11 395 803</b>	<b>-2 288 408</b>	<b>-2 288 408</b>
Coordination Générale	6 315 789	6 315 789	5 235 909	5 235 909	-1 079 880	-1 079 880
Organisation des contacts avec la Presse et les Institutions Extérieures	6 315 789	6 315 789	4 927 915	4 927 915	-1 387 874	-1 387 874
Organisation et animation du Sport et des Loisirs, entretiens matériels de Sport	5 263 158	5 263 158	7 391 872	7 391 872	2 128 714	2 128 714
Suivi médical de la santé du Gendarme	42 105 263	42 105 263	32 647 434	32 647 434	-9 457 829	-9 457 829
Manceuvres Interarmées	48 632 579	48 632 579	43 565 463	43 565 463	-5 067 116	-5 067 116
Coordination Générale	5 263 158	5 263 158	4 396 151	4 396 151	-867 007	-867 007
Gestion de la logistique	8 421 053	8 421 053	7 033 842	7 033 842	-1 387 211	-1 387 211
Gestion de la Reprographie	5 263 158	5 263 158	4 396 151	4 396 151	-867 007	-867 007
Gestion Informatique et des Transmissions	9 526 316	9 526 316	8 800 224	8 800 224	-726 092	-726 092
Gestion de l'Infrastructure	12 631 579	12 631 579	26 946 605	26 946 605	14 315 026	14 315 026
Gestion des Transports	28 701 102	28 701 102	132 740 000	132 740 000	104 038 898	104 038 898
coordination Générale	5 263 158	5 263 158	4 396 890	4 396 890	-866 268	-866 268
Gestion des Finances et du contentieux	10 526 316	10 526 316	14 134 131	14 134 131	3 607 815	3 607 815
Gestion Budgétaire	5 263 158	5 263 158	4 396 890	4 396 890	-866 268	-866 268
Gestion Administrative	31 578 947	31 578 947	27 363 042	27 363 042	-4 215 905	-4 215 905
Gestion des grandes activités	0	0	0	0	0	0
Gestion du Point Focal GENA	36 842 105	36 842 105	33 747 037	33 747 037	-3 095 068	-3 095 068
Coordination Générale	5 263 158	5 263 158	4 399 972	4 399 972	-863 186	-863 186
Gestion des Matériels	5 263 158	5 263 158	4 399 972	4 399 972	-863 186	-863 186
Gestion de l'Equipement et de l'Habillement	5 263 158	5 263 158	4 399 972	4 399 972	-863 186	-863 186
Gestion de l'Armement et des Munitions	11 578 947	11 578 947	9 679 736	9 679 736	-1 899 211	-1 899 211
Coordination Générale	3 157 895	3 157 895	2 638 768	2 638 768	-519 127	-519 127

Gestion de l'Organisation des Affaires Juridiques Judiciaires	5 263 158	5 263 158	4 338 400	4 338 400	-924 758	-924 758
Gestion du Personnel et de la Chancellerie	5 263 158	5 263 158	4 338 400	4 338 400	-924 758	-924 758
Gestion des Stages et du Recrutement	5 263 158	5 263 158	4 338 400	4 338 400	-924 758	-924 758
Gestion des Affaires Sociales	10 526 316	10 526 316	8 730 618	8 730 618	-1 795 698	-1 795 698
Coordination Générale	47 368 421	47 368 421	38 517 431	38 517 431	-8 850 990	-8 850 990
Gestion des Ressources Administratives et Financières	73 684 211	73 684 211	61 132 666	61 132 666	-12 551 545	-12 551 545
Gestion de l'Ecole Nationale de Gendarmerie	89 473 684	89 473 684	75 035 625	75 035 625	-14 438 059	-14 438 059
Gestion du Groupement d'Instruction Gendarmerie	4 210 526	4 210 526	3 520 000	3 520 000	-690 526	-690 526
Coordination Générale	2 105 263	2 105 263	1 760 000	1 760 000	-345 263	-345 263
Gestion des Enquêtes Administratives Judiciaires	2 105 263	2 105 263	1 760 000	1 760 000	-345 263	-345 263
Gestion des Investigations Financières	2 105 263	2 105 263	1 760 000	1 760 000	-345 263	-345 263
Gestion des Investigations sur Matériels et Infrastructures	8 421 053	8 421 053	7 039 999	7 039 999	-1 381 054	-1 381 054
Coordination Générale	21 052 632	21 052 632	17 579 990	17 579 990	-3 472 642	-3 472 642
Coordination Générale	40 000 000	40 000 000	33 435 762	33 435 762	-6 564 238	-6 564 238
Gestion des Parcs Nationaux Compagnie OUEST	41 842 105	41 842 105	34 372 800	34 372 800	-7 469 305	-7 469 305
Coordination Générale	21 052 632	21 052 632	17 186 400	17 186 400	-3 866 232	-3 866 232
Gestion des activités de la Compagnie Nautique Libreville	10 526 316	10 526 316	8 593 200	8 593 200	-1 933 116	-1 933 116
Gestion des activités de la Compagnie Nautique Port-Gentil	5 263 158	5 263 158	4 312 000	4 312 000	-951 158	-951 158
coordination Générale	3 157 895	3 157 895	2 587 200	2 587 200	-570 695	-570 695
Gestion des activités de la Compagnie Transports Aériens Libreville	3 157 895	3 157 895	2 587 200	2 587 200	-570 695	-570 695
Gestion des activités de la Compagnie des Transports Aériens Port-Gentil	3 157 895	3 157 895	2 587 200	2 587 200	-570 695	-570 695

Gestion des activités de la Compagnie de Transports Aériens Mvengué	5 655 474	5 655 474	4 250 198	4 250 198	-1 405 276	-1 405 276
Coordination Générale	38 947 368	38 947 368	32 939 038	32 939 038	-6 008 330	-6 008 330
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale de L'Estuaire	18 947 368	18 947 368	15 938 244	15 938 244	-3 009 124	-3 009 124
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale du Moyen Ogooué	5 263 158	5 263 158	1 257 980	1 257 980	-4 005 178	-4 005 178
Coordination Générale	33 684 211	33 684 211	18 240 710	18 240 710	-15 443 501	-15 443 501
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale du Haut Ogooué	24 210 526	24 210 526	11 950 810	11 950 810	-12 259 716	-12 259 716
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale de l'Ogooué Lolo	5 263 158	5 263 158	4 752 000	4 752 000	-511 158	-511 158
coordination Générale	33 684 211	33 684 211	27 984 000	27 984 000	-5 700 211	-5 700 211
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale dans la Ngounié	24 210 526	24 210 526	20 064 000	20 064 000	-4 146 526	-4 146 526
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale de la Nyanga	5 263 158	5 263 158	4 752 000	4 752 000	-511 158	-511 158
Coordination Générale	33 684 211	33 684 211	27 984 000	27 984 000	-5 700 211	-5 700 211
	0	0	0	0	0	0
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale du Woleu-Ntem	24 210 526	24 210 526	20 064 000	20 064 000	-4 146 526	-4 146 526
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale de l'Ogooué l'Indo	8 421 053	8 421 053	7 267 226	7 267 226	-1 153 827	-1 153 827
Coordination Générale	23 157 895	23 157 895	19 648 424	19 648 424	-3 509 471	-3 509 471
Coordination des activités de la Gendarmerie Départementale de l'Ogooué Maritime	13 684 211	13 684 211	11 395 803	11 395 803	-2 288 408	-2 288 408

<b>ACTION 2 : Maintien et rétablissement de l'ordre</b>	<b>440 000 000</b>	<b>440 000 000</b>	<b>418 000 000</b>	<b>418 000 000</b>	<b>-22 000 000</b>	<b>-22 000 000</b>
Coordination Générale	10 526 316	10 526 316	8 800 000	8 800 000	-1 726 316	-1 726 316
Sorties Maintien et Rétablissement de l'Ordre Public et Escortes Motorisées	42 105 263	42 105 263	35 200 000	35 200 000	-6 905 263	-6 905 263
coordination Générale	52 631 579	52 631 579	44 000 000	44 000 000	-8 631 579	-8 631 579
coordination Générale	71 578 947	71 578 947	66 870 000	66 870 000	-4 708 947	-4 708 947
Coordination Générale	15 789 474	15 789 474	23 373 600	23 373 600	7 584 126	7 584 126
Gestion des Activités Mobile de l'Estuaire	68 421 053	68 421 053	56 837 800	56 837 800	-11 583 253	-11 583 253
Gestion des Activités Mobile du Moyen Ogooué	10 526 316	10 526 316	8 358 500	8 358 500	-2 167 816	-2 167 816
Relève Mbanié, Tchimbélé et Kinguélé	52 631 579	52 631 579	88 600 100	88 600 100	35 968 521	35 968 521
coordination Générale	10 526 316	10 526 316	8 360 000	8 360 000	-2 166 316	-2 166 316
Gestion des Activités Mobile du Haut Ogooué	10 526 316	10 526 316	6 360 000	6 360 000	-4 166 316	-4 166 316
Gestion des Activités Mobile de l'Ogooué Lolo	10 526 316	10 526 316	8 360 000	8 360 000	-2 166 316	-2 166 316
coordination Générale	10 526 316	10 526 316	8 360 000	8 360 000	-2 166 316	-2 166 316
Gestion des Activités Mobile de la Nyanga	10 526 316	10 526 316	8 360 000	8 360 000	-2 166 316	-2 166 316
Gestion des Activités Mobiles de la Ngounié	10 526 316	10 526 316	8 360 000	8 360 000	-2 166 316	-2 166 316
Coordination Générale	10 526 316	10 526 316	8 360 000	8 360 000	-2 166 316	-2 166 316
Gestion des Activités Mobile de l'Ogooué Ivindo	10 526 316	10 526 316	6 360 000	6 360 000	-4 166 316	-4 166 316
Gestion des Activités Mobile du Woleu –Ntem	10 526 316	10 526 316	8 360 000	8 360 000	-2 166 316	-2 166 316
Coordination Générale	10 526 316	10 526 316	8 360 000	8 360 000	-2 166 316	-2 166 316
Gestion des Activités Mobile de l'Ogooué Maritime	10 526 313	10 526 313	6 360 000	6 360 000	-4 166 313	-4 166 313
<b>ACTION 3 : Sécurité routière</b>	<b>154 000 000</b>	<b>154 000 000</b>	<b>146 300 000</b>	<b>146 300 000</b>	<b>-7 700 000</b>	<b>-7 700 000</b>
Sécurité Routière + Pointe Denis	154 000 000	154 000 000	146 300 000	146 300 000	-7 700 000	-7 700 000
<b>ACTION 4 : Renseignement sécuritaire</b>	<b>158 400 000</b>	<b>158 400 000</b>	<b>150 480 000</b>	<b>150 480 000</b>	<b>-7 920 000</b>	<b>-7 920 000</b>
Coordination Générale	72 610 526	72 610 526	75 207 993	75 207 993	2 597 467	2 597 467
Gestion des Services Administratifs et Financiers	28 421 053	28 421 053	23 759 190	23 759 190	-4 661 863	-4 661 863
Gestion des Investigations	12 631 579	12 631 579	11 693 147	11 693 147	-938 432	-938 432

Gestion des Relations Extérieures DGR	4 210 526	4 210 526	3 519 880	3 519 880	-690 646	-690 646
Gestion du Fichier	4 210 526	4 210 526	3 519 880	3 519 880	-690 646	-690 646
Gestion de la Police Technique et Scientifique	3 157 895	3 157 895	2 639 910	2 639 910	-517 985	-517 985
Coordination des recherches de l'Estuaire	7 368 421	7 368 421	6 660 000	6 660 000	-708 421	-708 421
Coordination des recherches du Ngounié	7 368 421	7 368 421	6 660 000	6 660 000	-708 421	-708 421
Coordination des recherches du Haut Ogooué	7 368 421	7 368 421	6 660 000	6 660 000	-708 421	-708 421
Coordination des recherches de l'Ogooué Ivindo	7 368 421	7 368 421	6 660 000	6 660 000	-708 421	-708 421
Coordination des recherches de l'Ogooué Maritime	3 684 211	3 684 211	3 500 000	3 500 000	-184 211	-184 211
<b>Total des crédits de titre 3 consommés</b>	<b>1 754 126 000</b>	<b>1 754 126 000</b>	<b>1 666 419 700</b>	<b>1 666 419 700</b>	<b>-87 706 300</b>	<b>-87 706 300</b>

**Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :**

### **Action 1 : protection des personnes et des biens.**

Sur 951 639 700 F CFA exécutés l'opérationnel a concentré l'essentiel des consommations avec des crédits dédiés aux interventions régaliennes pour l'activité « protection des personnes et des biens».

En effet, la Gendarmerie a pu organiser en 2015 des contacts avec la Presse et les Institutions Extérieures 5 235 909 FCFA, organisation et animation du Sport et des Loisirs, entretiens matériels de Sport 4 927 915 F CFA, Suivi médical de la santé de 52 Gendarmes 7 391 872 FCFA (la grande partie des dépenses de santé des militaires est prise en compte par l'ACNAMGS), Manœuvres Interarmées pendant les journées de la Défense 100 594 664 FCFA.

Dans le domaine technique elle a pu gérer la logistique à hauteur de 4 396 151 FCFA, la Reprographie à hauteur de 7 033 842 FCFA, l'Informatique et les Transmissions à hauteur de 4 396 151 FCFA, l'Infrastructure à hauteur de 8 800 224 FCFA, enfin les Transports à hauteur de 10 558 684 FCFA.

Concernant les activités financières l'organe en charge de celle-ci a pu organiser en plus de sa gestion centrale, celle des Finances et du contentieux 4 396 890 FCFA, celles Budgétaire 14 134 131 FCFA, Administrative 4 396 890 FCFA et enfin, celle des grandes activités 26 399 139 FCFA.

Dans le cadre de la conception des plans d'équipement ; 61 598 933 FCFA ont été consommée en vue d'organiser l'approvisionnement, le stockage et la distribution de l'habillement, des matériels de campement, de couchage et d'ameublement ainsi que de l'armement ; - de tenir la comptabilité et le maintien en condition des matériels ; - de suivre la gestion des matériels en approvisionnement et en service.

Pour élaborer les textes législatifs et réglementaires de la Gendarmerie Nationale recruter et gérer les ressources humaines veiller à l'amélioration du cadre de vie et de travail des personnels cette activité a eu à sa disposition 25 520 000 FCFA.

Pour diriger l'ensemble des activités des Écoles et des Centres d'Instruction de la Gendarmerie Nationale assurer la conception, l'organisation et le contrôle de l'instruction des personnels élaborer, harmoniser et exécuter les programmes et méthodes d'instruction, contrôler sous forme d'inspections la conduite de l'instruction dans les unités relevant de sa compétence, rédiger et mettre à jour les documents d'instruction , suivre et contrôler la gestion administrative et financière des Écoles et des Centres d'Instruction la Direction Générale des Ecoles s'est vu octroyer un montant de 183 416 340 FCFA.

Afin de diligenter les enquêtes administratives, judiciaires et militaires, de dresser les rapports ou procès-verbaux lorsque le personnel ou le patrimoine de la Gendarmerie est mis en cause ; de contrôler le bon fonctionnement des unités et services, ainsi que le comportement des personnels ; de contrôler la gestion financière et matérielle des services et des unités de la Gendarmerie Nationale ; de participer à l'élaboration des textes de portée générale, relatifs à la structure ou au fonctionnement de la Gendarmerie Nationale. Toutes ces activités ont été menées sous le contrôle d'une coordination générale placée au sein de chaque unité.

### **Action 2: Maintien et rétablissement de l'ordre**

Sur **418 000 000 F CFA** exécuté l'opérationnel est resté au cœur des consommations avec des crédits dédiés aux interventions régaliennes pour l'activité « maintien et rétablissement de l'ordre public et escorte motorisées ».

Dans le cadre des interventions pour les accidents de la circulation de la route, 20 ont été réalisées pour 60 interventions pour troubles à l'ordre public.

### **Action 3: Sécurité routière et Pointe Dénis**

Sur **146 300 000 CFA** mis à disposition, l'action Sécurité Routière a exécuté **146 296 000 FCFA** soit pratiquement les 100 % de la mise à disposition.

### **Action 4: Renseignement sécuritaire**

Sur 154 480 000 F CFA exécutés l'action Renseignement Sécuritaire. La recherche du renseignement reste au cœur des consommations avec quasiment **99%** des crédits dédiés pour l'activité majeure qui est de rechercher, recueillir, exploiter et transmettre le renseignement dans le cadre de la sûreté intérieure et extérieure de l'État, de diligenter les enquêtes, d'initiative ou à la demande.

En effet, le taux de 100% de propositions faites ayant donné lieu à une action en réponse du côté des autres départements ministériels montre les efforts consentis dans l'atteinte des résultats et témoigne de l'interaction qui existe entre les antennes de recherches, les unités départementales et d'autres départements ministériels dans le recueil des informations.

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	AE consommées	CP	CP consommés	AE	CP
<b>ACTION 1 Protection des Personnes et des biens</b>	<b>970 000 000</b>	<b>970 000 000</b>	<b>412 250 000</b>	<b>412 250 000</b>	<b>-557 750 000</b>	<b>-557 750 000</b>
Projet d'équipement	970 000 000	970 000 000	412 250 000	412 250 000	-557 750 000	-557 750 000
<b>ACTION 2 Maintien et rétablissement de l'ordre</b>	<b>800 000 000</b>	<b>800 000 000</b>	<b>340 000 000</b>	<b>340 000 000</b>	<b>-460 000 000</b>	<b>-460 000 000</b>
Projet de développement ou d'équipement	800 000 000	800 000 000	340 000 000	340 000 000	460 000 000	460 000 000
<b>ACTION 3 : Sécurité routière</b>	<b>400 000 010</b>	<b>400 000 010</b>	<b>170 000 005</b>	<b>170 000 005</b>	<b>-230 000 005</b>	<b>-230 000 005</b>
Projet de développement ou d'équipement	400 000 010	400 000 010	170 000 005	170 000 005	230 000 005	230 000 005
<b>ACTION 4 : Renseignement sécuritaire</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Projet de développement ou d'équipement		0			0	0
<b>Total des crédits de titre 5 consommés</b>	<b>2 170 000 010</b>	<b>2 170 000 010</b>	<b>922 250 005</b>	<b>922 250 005</b>	<b>-1 247 750 005</b>	<b>-1 247 750 005</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

#### **Action 1 : Protection des personnes et des biens.**

L'ensemble des projets du titre 5 de cette action ont été essentiellement des projets de constructions de brigades et de casernes. Il convient de souligner que tous ces projets étaient des projets initiés depuis 2011 pour la majorité, l'objectif était donc l'achèvement de tous ces projets en vue d'améliorer les conditions de travail des gendarmes. Pour ce faire 970 000 000 F CFA de crédit ont été alloués pour l'ensemble de ces projets et 412 250 000 F CFA ont été consommés. De ces 412 250 000 F CFA, 377 171 333 F CFA ont pu être engagés. Ce qui ne représente que l'avancement de 3 projets dont : la brigade de Moulengui Binza pour un montant de 27 370 733 F CFA, la brigade de Koulamoutou pour un montant de 100 000 000 F CFA et la brigade de Mayumba pour un montant de 249 800 600 F CFA au lieu des 6 projets retenus dans le PAP. Il convient de souligner en outre que l'ensemble de ces engagements sont toujours en attente de règlement.

#### **Action 2 : Maintien et Rétablissement de l'ordre.**

Les 02 projets retenus dont le montant total s'élève à 800 000 000 FCFA en LFR pour 340 000 000 FCFA consommés sont:

-l'acquisition du matériel de maintien de l'ordre pour un montant 212 500 000 F CFA qui n'ont pas pu être engagés à cause des délais d'engagement du dossier court. En effet, le titre 5 n'apparaissait pas sur GEBUCO.

- Les travaux de construction de bâtiment pour l'Escadron de Port-Gentil à hauteur de 127 500 00 F CFA engagés et dont le dossier est en attente de paiement.

#### **Action 3 : Sécurité Routière**

Ces projets consistaient en l'achat et au renouvellement de motocyclettes. En effet, dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles en matière de protection des personnes et des biens, de sécurité routière. La Gendarmerie avait envisagé d'augmenter progressivement son parc motocyclette afin de passer de



08 motocyclettes fonctionnelles à ce jour, à 111 motocyclettes à l'horizon 2017. Pour ce faire, elle entrevoyait d'acquérir trois (03) types de motos à savoir :

- BMW R 1200 RT : Pour assurer les escortes des hautes personnalités.
- BMW F700 GS : Motos biplaces destinées aux patrouilles, aptes à circuler sur des routes préparées ou non y compris dans des conditions climatiques difficiles sur le sable ou dans la boue.
- YAMAHA 125 YBR: Motos légères, destinées à l'apprentissage, adaptées à l'école des débuts pour accélérer la période initiale de prise en main. Tout en permettant la construction des attitudes et des réflexes essentiels à la carrière des futurs motards. Notamment dans la circulation en milieu ouvert.
- Conscient du coût global de ce projet dont le montant s'élève à 1722 135 625 F CFA, la Gendarmerie proposait un plan d'acquisition qui s'étalait sur trois ans à partir de 2015 pour un montant annuel estimé à 566 352 838 F CFA en 2015, et 2016, 589 429 945 FCFA pour 2017. Ce qui aurait permis d'obtenir en 2015 et 2016 36 motos et 39 motos en 2017 de tous types et résoudre ainsi le déficit du parc en la matière. De ce fait, elle s'est vu allouer un montant de 400 000 010 FCFA en AE pour 170 000 005 F CFA en AE consommées. De ce fait, 70 000 000 F CFA de ce montant ont été retenus pour l'achat des motos tandis que les 100 000 000 F CFA restants ont été mis dans l'achat de pièces détachées pour la remise en l'état de motos. Il convient de souligner par ailleurs que de ces crédits demeurent impayés.

# PROGRAMME POLICE NATIONALE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

Le programme Police Nationale est piloté par **le Commandant en Chef des Forces de Police Nationale, le Général de Division Jean Clotaire Thierry OYE ZUE**. Il regroupe tous les crédits des unités suivantes :

- Préfecture de Police Centrale (PPC) ;
- Etat-major des Polices d'Interventions (EMPI) ;
- Etat-major des Polices d'Investigations Judiciaires (EMPIJ) ;
- Direction Générale de l'Office Central de Lutte Anti-drogue (DGOCLAD) ;
- Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGD) ;
- La Direction Générale de l'Organisation et des Personnels (DGOP) ;
- La Direction Générale de la Logistique (DGL) ;
- La Direction Générale des Opérations (DGOPS) ;
- Unités rattachées au cabinet du COCHEF (USI, DCECNI, DST, DSSM).

La mission des Forces de Police Nationale est essentiellement portée sur la protection des personnes et des biens, se matérialisant par la prévention et la répression.

**Sur le plan préventif, l'action de la police se résume en la surveillance de la voie publique, la régulation de la circulation routière, la tenue des points chauds, la protection des édifices publics et points sensibles, la sécurité des hautes personnalités, le renseignement et les services d'ordre.**

Dans le domaine répressif, la Police, conformément au code de procédure pénale en son article 13 : « est chargée de constater les infractions à la loi pénale, d'en rassembler les preuves, d'en rechercher les auteurs et de les déférer devant les juridictions compétentes, en vue d'appliquer la loi ».

Le Programme Police Nationale doit être en articulation avec le Programme Gendarmerie Nationale, le Programme Affaires Consulaires, Programme Justice judiciaire et administrative, Programme Transport.

Par ailleurs, le principal partenaire est l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF).

Le Programme Police Nationale comprend huit (08) actions :

### **ACTION N° 1 : Protection des personnes et des biens**

Cette action est portée par : la Préfecture de Police Central (PPC). Elle comprend entre autres: la surveillance de la voie publique, les patrouilles à pied et motorisées. Elle prend en compte les actions communes entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale.

### **ACTION N° 2 Maintien et rétablissement de l'ordre public**

Cette action est portée par : l'Etat-major des Polices d'Interventions (EMPI) et l'Unité Spéciale d'Intervention (USI) et comprend : maintien et le rétablissement de l'Ordre, prise d'armes, protection des sites sensibles

### **ACTION N° 3 : Lutte contre le grand banditisme**

Cette action est portée par : l'Etat-major des Polices d'Investigations Judiciaires (EMPIJ) et la Direction Générale de l'Office Centrale de Lutte Anti-Drogue (DG OCLAD) et comprend : répression de crimes et délits, protection de bonnes mœurs, lutte anti-drogue, liaison avec la Police Internationale (INTERPOL).

### **ACTION N° 4 : Carte Nationale d'Identité**

Cette action est portée essentiellement par la Direction du Centre d'Etablissement de la Carte Nationale d'Identité (CECNI) et comprend : la collecte, enrôlement, vérification, établissement et renouvellement de la CNI.

### **ACTION N° 5 Sécurité routière**

Cette action est portée par la Préfecture de Police, les unités concernées sont : les Directions des voies publiques et les commissariats. Elle est matérialisée par les constats d'accidents, la régulation de la circulation, les contrôles et les fourrières mobiles.

### **ACTION N° 6 : Vie du policier**

Cette action est portée par : le Cabinet du Commandant en Chef des Forces de Police Nationale, la Direction Générale de l'Organisation et des Personnels (DGOP), la Direction Générale des Opérations (DGOPS) et la Direction Générale de la Logistique (DGL) et comprend : recrutement, formation, gestion des ressources humaines, équipements, investissements, gestion des infrastructures et des crédits alloués aux Forces de Police Nationale.

### **ACTION N° 7 Gestion des émigrations et immigrations**

Cette action est portée essentiellement par : la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGD). Pour l'année 2015, l'orientation est faite sur la mise en fonctionnement effective du centre de rétention.

### **ACTION N° 8 : Renseignements généraux**

Cette action est portée essentiellement par : la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration(DGDI) et comprend : l'exécution de la politique du gouvernement en matière de renseignement et de la protection des hautes personnalités.

De l'état des lieux et diagnostic stratégique ressortent les idées forces qui suivent :

- L'activité des commissariats n'est pas facile à appréhender dans sa globalité. Néanmoins les statistiques disponibles et les analyses du groupe de travail font ressortir certaines tendances fortes ;
- Le nombre des personnes reçues semble stable voire en légère diminution. Le nombre de personnes reçues aux postes de police chute fortement globalement sur le territoire national mais reste fort dans les villes : Libreville, Port-Gentil, Franceville et Oyem ;
- Les conditions d'accueil, de réception et de prise en charge des personnes qui se présentent dans les commissariats sont très variables d'un commissariat à l'autre. Un grand projet de modernisation et de mise aux normes des commissariats devrait être prochainement engagé ;
- Les activités sur le terrain semblent faibles, stables voire en diminution (patrouilles motorisées, interventions sur le terrain) ;
- Beaucoup de délits progressent fortement ou restent à un niveau élevé : abus de confiance, escroqueries, menaces et chantages, sorcellerie, infractions graves au code de la route entraînant des accidents mortels, détention et usage de stupéfiants, dégradations et destructions de biens, rixes et violences légères, coups et blessures volontaires, vols à main armée et vols aggravés, assassinats, délits de fuite ;
- L'insécurité augmente et, par rapport à cela, l'image de la police dans la société civile n'est pas bonne. Pourtant l'augmentation des effectifs a été forte (+ 3020 agents entre 2009 – 2013). La déconcentration du service de constat d'accident a été effectuée dans chaque arrondissement de Libreville ;
- La formation des policiers a été accélérée mais allégée en raison du recrutement massif sur une période très courte. Elle apparaît clairement trop légère. Il n'existe plus qu'une seule Ecole de Police basée à Libreville ;
- Les forces de Police nationale ont eu beaucoup de difficultés à intégrer l'afflux massif de nouvelles recrues : recrutement pas assez sélectif, formation trop légère, manque d'équipement, manque encadrement d'où une baisse de la discipline ;
- Les effectifs dans les préfectures des zones de l'Intérieur du pays sont vieillissants car les agents vont terminer leur carrière près de leur localité d'origine. La Police Nationale a du mal à redéployer des agents de Libreville vers les provinces en raison des difficultés de logement des agents ;
- Un laboratoire de police scientifique est en cours de construction et le recrutement de personnels ayant un profil scientifique est en cours ;
- L'informatisation des antennes locales de la DGDI a été opérée pour permettre d'enrôler les immigrés dès le passage de la frontière. L'établissement et le renouvellement des passeports ont été déconcentrés vers les antennes locales de la DGDI. Le passage de la carte d'identité numérique à la biométrie a été réalisé ;
- Des antennes de la PJ et de l'OCLAD ont été créées dans chaque chef-lieu de province. Un commissariat à l'aéroport de Libreville a aussi été créé ;
- Les chevauchements des missions entre les différents corps sont inscrits dans les textes et entretenus dans la pratique (entre le corps de la police, le corps de la gendarmerie et l'armée).

## ENJEUX

---

- Augmenter le sentiment de sécurité au sein de la population ;
- Gagner en efficacité dans l'exercice des différentes missions ;
- Améliorer l'image de la police au sein de la population.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain et lutter avec détermination contre le trafic de drogue

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Agir plus efficacement en faveur de la sécurité routière

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Faire progresser le taux d'élucidation des délits et crimes

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Intervenir avec professionnalisme et promptitude en matière de maintien de l'ordre

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Couvrir l'ensemble du pays en matière d'établissement de carte nationale d'identité

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Mieux anticiper les événements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Réguler les flux migratoires en coopération avec les autres Forces

OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Mettre aux normes, homogénéiser et opérationnaliser tous les commissariats•

OBJECTIF STRATEGIQUE N°9 : Redonner toute sa force à la formation des agents

OBJECTIF STRATEGIQUE N°10 : Développer les synergies entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale

OBJECTIF STRATEGIQUE N°11 : utiliser de façon optimale les effectifs dont dispose la Police Nationale•

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : : Assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain et lutter avec détermination contre le trafic de drogue**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Réaliser 120 patrouilles à pied ou motorisées par jour
- Résultat annuel N°2 : Etre parvenu à nettoyer 3 zones de vente de drogue

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 232 patrouilles à pied et motorisées ont été réalisées par jour pour la seule province de l'Estuaire (atteint)
- Résultat annuel N°2 : 3 zones de vente de drogue ont effectivement été nettoyées (atteint)

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Nombre de patrouilles à pied réalisées de jour et de nuit	Nombre	NC	26 280	21 900	29 200	7 300	NC	26 280 (2018)
2. Nombre de patrouilles motorisées réalisées jour et de nuit	Nombre	NC	26 280	21 900	55 480	33 580	NC	26 280 (2018)
3. Taux de patrouilles ayant conduit à au moins une interpellation	%	NC	10%	10	100	90	10%	10% (2018)
4. Nombre d'infractions	Nombre	NC	5 000	4 000	95 941	91 941	3 000	3 000 (2018)
5. Nombre de délits en zones urbaines	Nombre	NC	600	500	95 855	95 355	500	500 (2018)
6. Nombre de crimes	Nombre	NC	150	100	86	-14	50	10 (2018)
7. Nombres de plaintes	Nombre	NC	9 000	8 000	5 481	-2519	5 000	3 000 (2018)
8. Taux d'immobilisation pour panne des véhicules de la flotte des commissariats	%	NC	5%	10%	18,84	8,84	7%	3% (2018)
9. Pourcentage de disponibilité des véhicules de la dotation	%	NC	75%	80	81,15	1,15	NC	95% (2018)
10. Nombre de dealers interpellés	Nombre	NC	30	50	96	46	50	50 (2018)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 :** 232 patrouilles à pied et motorisées ont été réalisées par jour pour la seule province de l'Estuaire (atteint) contre 120 initialement prévues

Ce résultat satisfaisant réalisé par la préfecture de police est la conséquence d'un découpage des villes de Libreville, Owendo et Akanda en districts de sécurité, ayant permis un déploiement optimal et efficace des éléments sur le terrain et du développement de l'ilotage méthodique dans certaines zones à forte criminalité.

De plus, la grande mobilité de motocyclistes a également permis d'accroître considérablement nos patrouilles dans des zones souvent difficiles d'accès aux heures de pointe ce qui a permis à la Police de répondre

efficacement aux problèmes d'insécurité marqué par les délits tels que : les vols à la tire, les rixes sur la voie publique, les conduites sans permis, les délits de fuite, etc.

**Résultat annuel N°2** : 3 zones de vente de drogue ont été effectivement nettoyées (résultat atteint)

96 dealers ont été interpellés au cours de ces actions de nettoyage de zones de vente de drogue.

L'office Central de Lutte Anti-Drogue a donc dépassé largement son objectif annuel. Cette performance a été possible grâce à la quête de l'information en soudoyant les bons informateurs et à des descentes inopinées dans les fumoirs.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Agir plus efficacement en faveur de la sécurité routière

### Niveau de réalisation des résultats annuels :

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Limiter le nombre de blessés sur les routes à 500 et le nombre de tués à 80

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : Le nombre de blessés sur les routes a été ramené à 210 mais le nombre de tués est resté supérieur à 80 : on décompte 89 tués en 2015 (non atteint)

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Nombre d'accidents sur les routes	Nombre	NC	4 000	3000	1531	1469	3000	2 500 (2018)
2. Nombre de tués sur les routes	Nombre	NC	180	80	89	9	60	40 (2018)
3. Nombre de blessés sur les routes	Nombre	NC	1 300	500	210	290	400	300 (2018)
4. Taux de fiches BAC ayant fait l'objet d'une transmission à la DGSR	%	NC	50%	NC	0	-50%	/	/
5. Nombre de contrôles de sécurité routière réalisés	Nombre	NC	70	AUCUNE	1026	1026	/	/
6. Taux de propositions faites à d'autres administrations prises en compte pour améliorer la sécurité routière	%	NC	95%	AUCUNE	16	NC	/	/



### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 :** (partiellement atteint)

Le nombre de blessés sur les routes a été ramené à 210 mais le nombre de tués est resté supérieur à 80 : on décompte 89 tués en 2015 au lieu de 80 visés.

En effet, dans toutes les zones accidentogènes recensées, la présence policière est permanente. Des contrôles ciblés ont été réalisés : 1026 en 2015 pour retirer de la circulation les véhicules ne remplissant pas les conditions pour circuler.

Toutefois, il reste à progresser dans la définition d'un cadre commun d'échange et de travail avec les autres acteurs clés de la sécurité routière : Gendarmerie Nationale, Direction Générale des Transports Terrestres, Direction Générale de la Sécurité Routière, Travaux Publics et SEEG. Ensemble, il s'agit d'intensifier nos campagnes de sécurité routière.

### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Faire progresser le taux d'élucidation des délits et crimes**

#### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

##### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : 30% des délits élucidés
- Résultat annuel N°2 : 20% des crimes élucidés
- Résultat annuel N°3 : Un TDR validé sur le laboratoire de police scientifique.

##### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 36,06% des délits élucidés (atteint)
- Résultat annuel N°2 : 47,26% des crimes élucidés (atteint)
- Résultat annuel N°3 : TDR élaboré mais non validé (partiellement atteint)

#### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Taux d'élucidation des délits	%	N/C	20%	30	36,06	6,06	30	N/C
2. Taux d'élucidation des crimes	%	N/C	15%	20	47,26	27,26	20	N/C
3. Taux d'avancement du TDR sur le laboratoire de police scientifique	%	N/C	35%	100	90%	-10	NC	N/C

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

▪ **Résultat annuel N°1** : 36,06% des délits élucidés (atteint)

▪ **Résultat annuel N°2** : 47,26% des crimes élucidés (atteint)

Les deux (2) résultats annuels ont été atteints et même dépassés. Cette performance a été favorisée par :

- une amélioration de la qualité des procédures due à des stages et des séminaires de formation dont ont bénéficié les enquêteurs ;
- un don de sept (7) véhicules par la Direction Générale du Budget et des Comptes Publics ;
- la meilleure connaissance du milieu des délinquants ;
- l'élaboration d'une cartographie criminelle ;
- le maintien en condition opérationnelle du personnel de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI)

▪ **Résultat annuel N°3** : TDR élaboré mais non validé (non atteint)

Le TDR relatif au Laboratoire de Police Scientifique a été élaboré mais non validé par la commission chargée d'examiner les TDR.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Intervenir avec professionnalisme et promptitude en matière de maintien de l'ordre**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Zéro bavure et zéro débordement

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : Zéro bavure sur 16 évènements enregistrés et zéro débordement sur 16 évènements enregistrés (atteint)

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Nombre de manifestations avec incident	%	N/C	0	100	100	0	0	AUCUNE
2. Nombre de bavures	Nombre	N/C	0	0	0	0	0	AUCUNE
3. Nombre de manifestations où les cas où les FPN ont été débordées	Nombre	N/C	0	0	0	0	0	AUCUNE
4. Taux d'exécution du programme d'exercices d'entraînement	%	N/C	100%	100	100	0	100	AUCUNE

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- **Résultat annuel N°1** : Zéro bavure sur 16 évènements enregistrés et zéro débordement sur 16 évènements enregistrés (atteint)

Au cours de l'année 2015, l'Etat-major des polices d'Intervention a réalisé 100% des objectifs qui lui avaient été assignés, à savoir : 0 manifestation avec incidents, 0 bavure, 0 manifestation sur les 16 évènements enregistrés où les FPN ont été débordées et 100% d'exécution du programme d'entraînement.

En effet, la réalisation de ces objectifs a été possible grâce à :

- la mise en place d'un programme d'entraînement et de perfectionnement aux techniques de maintien et de rétablissement de l'ordre, au profit des compagnies d'interventions composant l'unité ;
- la dotation de matériel de maintien de l'ordre, à savoir, de manière non exhaustive, des camions lance-eau, des masques à gaz ;
- la mise à disposition des recrues de la promotion 2015, tout au long de l'année, afin de renforcer les effectifs de l'unité ;
- la mise en place d'une cellule de formation continue au sein de l'unité.

Néanmoins, quelques difficultés ont été enregistrées, à savoir :

- l'insuffisance de matériels de maintien et rétablissement de l'ordre ;
- l'insuffisance des effectifs au sein du détachement opérationnel de coordination.

En définitive, l'analyse pluriannuelle des résultats obtenus nous permet de relever une évolution positive au cours de ces trois dernières années. Cette évolution positive s'explique par l'exécution des tâches et actions diverses ayant permis de réaliser tous les objectifs assignés à l'unité, au cours de cette période.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Couvrir l'ensemble du pays en matière d'établissement de carte nationale d'identité**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : 944 103 cartes produites ;
- Résultat annuel attendu 2 : 944 103 Cartes délivrées ;
- Résultat annuel attendu 3 : 30 000 Cartes produites non délivrées ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir réduit le nombre de détenteurs de carte CNI non détenteurs des pièces d'état civil légal à 30.

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 5 297 cartes produites (non atteint)
- Résultat annuel N°2 : 4 211 cartes délivrées (non atteint)
- Résultat annuel N°3 : 1 086 cartes produites non délivrées (non atteint)
- Résultat annuel N°4 : avoir réduit le nombre de détenteurs de carte CNI non détenteurs des pièces d'état civil légal à 30 (non atteint)

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Nombre de CNI biométriques délivrées	Nombre	N/C	803 803	914 103	5 297	-908 806	225 000	1 000 000 (2018)
2. Nombre de CNI produites	Nombre	N/C	844 103	944 103	4 211	-939 892	225 000	1 000 000 (2018)
3. Nombre de CNI non délivrées	Nombre	N/C	40 300	30 000	1 086	-28 914	NC	0 (2018)
4. Nombre de détenteurs de carte CNI non détenteurs des pièces d'état civil légal	Nombre	N/C	30	20	20	0	NC	0 (2018)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- **Résultat annuel N°1** : 5 297 cartes produites (non atteint)
- **Résultat annuel N°2** : 4 211 cartes délivrées (non atteint)
- **Résultat annuel N°3** : 1 086 cartes produites non délivrées (non atteint)
- **Résultat annuel N°4** : avoir réduit le nombre de détenteurs de carte CNI non détenteurs des pièces d'état civil légal à 30 (non atteint).

La non-atteinte totale des résultats est due au manque de consommables (rubans d'impression) et à l'insuffisance des équipements indispensables à la production de la CNI. Toutefois, les opérations d'enrôlement des populations se poursuivent sur l'ensemble du territoire.

Concernant l'objectif pluriannuel relatif à la couverture de l'ensemble du territoire en matière d'établissement de carte nationale d'identité, il est en bonne voie.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Mieux anticiper les événements (sociaux, économiques et politiques) par la fourniture d'informations fiables et à temps au Gouvernement**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Mieux anticiper ensemble au sein des FPN les événements

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 15 sur 16 événements ont mieux anticipés au sein des FPN (non atteint)

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisation	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Taux d'évènements bien anticipé par les FPN	%	NC	94	95	94	-1	100	98 (2018)
2. Taux d'évènements avec alerte au moins 2 jours à l'avance	%	NC	95	98	96	-2	100	98 (2018)

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- Résultat annuel N°1 : 15 sur 16 événements ont été mieux anticipés au sein des FPN (non atteint)

Au terme de l'année 2015, 15 événements sur 16 événements ont été mieux anticipés au sein des FPN. Ce résultat s'explique par l'insuffisance des moyens permettant d'alimenter les indicis ;

Le montant des dépenses consacrées à la réalisation de cet objectif a été de : 25 437 219 francs CFA.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Réguler les flux migratoires en coopération avec les autres Forces**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Disposer d'un centre de rétention en fonctionnement et d'une procédure efficace permettant de statuer sur chaque cas dans un délai d'un mois.

**Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : la reprise des travaux concernant le centre de rétention n'a été effective durant toute l'année 2015 et aucune procédure efficace permettant de statuer sur chaque cas dans un délai d'un mois, (non atteint).

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Taux de réalisation du centre de rétention	%	NC	80	100	0	-100	/	/
2. Nombre de personnes expulsées, refoulées ou reconduites à la frontière	Nombre	NC	450	500	500	0	/	/

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

▪ **Résultat annuel N°1** : la reprise des travaux concernant le centre de rétention n'a été effective durant toute l'année 2015 et aucune procédure efficace permettant de statuer sur chaque cas dans un délai d'un mois, (non atteint)

Le centre de rétention n'est encore qu'en cours de construction (réalisation du seul bâti). Mais sur un coût global du projet de 735 000 000 francs, 497 000 000 francs CFA ont déjà été engagés et ordonnancés (soit 68 % du budget global du projet). Fin 2015, le projet est arrêté.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Mettre aux normes, homogénéiser et opérationnaliser tous les commissariats**

### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

#### **Rappel des résultats attendus**

▪ Résultat annuel N°1 : Mettre en œuvre la mise aux normes, l'homogénéisation et l'opérationnalisation des commissariats dans les sites prioritaires

#### **Résultats annuels effectivement atteints**

▪ Résultat annuel N°1 : aucun commissariat n'a pu être totalement mis aux normes en 2015 et aucun commissariat n'a obtenu sa dotation minimale en véhicules (non atteint)

#### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Taux de réalisation du programme 2015 de mise aux normes des commissariats	%	NC	20	100	0	-100	/	N/A
2. Nombre de commissariats ayant la dotation minimale en véhicules (4)	Nombre	NC	24	20	0	-20	/	24 (2018)

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

▪ Résultat annuel N°1 : aucun commissariat n'a pu être totalement mis aux normes en 2015 et aucun commissariat n'a obtenu sa dotation minimale en véhicules (non atteint). Pour la mise aux normes des 20 commissariats, seuls 244 827 426 francs ont été mis à disposition, engagés et ordonnancés. Cette enveloppe budgétaire a été consacrée de régler le reliquat de la réhabilitation de la caserne de Port-Gentil dont la réception des travaux avait été faite en 2013 ; de même, l'achat du matériel et l'équipement de maintien de l'ordre a été pris en compte ; Aussi, à partir d'une convention avec Equator, 11 commissariats sur l'ensemble du territoire ont pu recevoir un véhicule venant renforcer leur dotation en véhicules.

Au titre des difficultés et imprévus rencontrés au cours de l'année 2015, on note :

- le non règlement des dépenses des années antérieures pour certains gros fournisseurs ayant pour la plupart préfinancés les marchés ;
- le refus des entreprises adjudicataires de poursuivre les travaux de construction des barrières pour la sécurisation des commissariats et leur réfection.

L'actualisation des cibles en cours d'année 2015 a été motivée par :

- l'avancement des procédures de régularisation foncières auprès de l'ANUTTC grâce au suivi du service compétent de la DGL ;

L'élargissement des études de construction des barrières et la réfection des commissariats.

L'actualisation des cibles en cours d'année 2015 a été motivée par :

- l'avancement des procédures de régularisation foncières auprès de l'ANUTTC grâce au suivi du service compétent de la DGL.

L'élargissement des études de construction des barrières et la réfection des commissariats

### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°9 : Redonner toute sa force à la formation des agents**

#### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

##### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Former les formateurs et développer la formation continue au sein des unités.

##### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 1080 heures de formation ont été dispensées aux sous-officiers et 2360 heures pour les officiers (non atteint)

##### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisation	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Nombre d'heures de formation dispensée pour les Sous-officiers	Nombre	NC	1728	1728	1080	-352		1728 (2018)
2. Nombre d'heures de formation dispensée pour les officiers	Nombre	NC	3456	3456	2360	-1096		3456 (2018)

##### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- **Résultat annuel N°1** : 1080 heures de formation ont été dispensées aux sous-officiers et 2360 heures pour les officiers (non atteint)

La réalisation partielle de cet objectif se justifie par de nombreuses difficultés rencontrées pendant l'année 2015, notamment :

- l'arrivée tardive des budgets alloués pour le fonctionnement de l'Ecole Nationale de Police ;
- l'absence d'un statut de formateur permanent ;
- le déficit en moyen de locomotion dans le but de prendre contact avec les autres administrations aux fins d'appréhender leur fonctionnement ;
- la réduction du nombre de mois de formation à 9 mois au lieu de 12 mois chez les sous-officiers ;
- réduction du nombre de mois de formation à 18 mois au lieu de 24 mois chez les officiers ;
- le fait que tous les élèves ne soient pas casernés dans les structures d'accueil à l'Ecole Nationale de Police, le nombre d'heures de formation a dû être réduit ;
- déficit en formateurs.

En définitive, l'objectif pluriannuel n'est pas en bonne voie. Le bilan des résultats atteints ces trois dernières années est plutôt en nette régression.

### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°10 : Développer les synergies entre les Forces de Police Nationale et la Gendarmerie Nationale**

#### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

##### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : Développer le nombre d'actions conjointes sur le terrain entre FPN et GENA.

##### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : une (01) action conjointe de formation a été réalisée en 2015 (non atteint)
- Résultat annuel N°2 : Aucun exercice d'entraînement en commun n'a été réalisé (non atteint)

- Résultats annuel N°3 : Aucun progrès n'a été réalisé en 2015 dans l'opérationnalisation du PC commun (non atteint)
- Résultat annuel N°4 : une (01) opération conjointe de sécurisation a été réalisée (non atteint)

#### **Indicateurs de performance :**

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisation	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
1. Nombre de sessions de formation en commun	Nombre	NC	6	6	1	- 5		6 (2018)
2. Nombre d'exercices d'entraînement en commun	Nombre	NC	8	8	0	- 8		8 (2018)
3. Taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville	%	NC	0	100	0	- 100		N/A
4. Nombre d'opérations de sécurisation conjointes sur le terrain	Nombre	NC	12	12	1	- 11		N/A

#### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

- **Résultat annuel N°1** : une (01) action conjointe de formation sur six prévus a été réalisée en 2015 (non atteint)

La réalisation d'une seule action de formation conjointe sur les 6 prévues entre les FPN et la GENA est fortement liée au manque :

- de coordination entre les différentes directions en charge de la formation ;
- de communication entre les deux (02) corps ;
- de cohésion entre FPN et GENA.

- **Résultat annuel N°2** : Aucun exercice d'entraînement en commun n'a été réalisé (non atteint)

S'agissant de ce résultat (exercices d'entraînement en commun), aucun n'a pu être mis en œuvre par le manque de coordination.

- **Résultats annuel N°3** : Aucun progrès n'a été réalisé en 2015 dans l'opérationnalisation du PC commun (non atteint)

En ce qui concerne le taux d'opérationnalisation du PC commun à Libreville, la GENA n'a pas eu accès au PC existant au Commandement en Chef des FPN faute de décision de mutualisation des personnels.

- **Résultat annuel N°4** : une seule opération conjointe de sécurisation sur douze prévues a été réalisée (non atteint)

Par manque de coordination, une seule opération de sécurisation conjointe a été réalisée sur le terrain.

En outre, aucune enveloppe budgétaire n'a été allouée pour chacune des actions communes prévues.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°11 : utiliser de façon optimale les effectifs dont dispose la Police Nationale**

#### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

##### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir défini les besoins et les possibilités de redéploiement d'agents ainsi que les règles de mobilité interne
- Résultat annuel N°2 : redéployer encore 200 agents des unités centrales vers les unités opérationnelles

##### **Résultats annuels effectivement atteints**

- Résultat annuel N°1 : 250 agents ont été redéployés dans les unités centrales vers les unités opérationnelles (atteint)



## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents redéployés	Nombre	NC	100	200	250	50	656	200

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

▪ **Résultat annuel N°1** : 250 agents ont été redéployés dans les unités centrales vers les unités opérationnelles (atteint)

Cependant, plusieurs difficultés ont été rencontrées pendant l'année 2015 notamment la mise à disposition tardive du budget.

En définitive, l'objectif pluriannuel est en bonne voie au regard du bilan satisfaisant des résultats de ces trois dernières années.

Le montant des dépenses consacrées à la réalisation de cet objectif a été de : 21 037 883 FCFA francs CFA

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
<b>26.864.1 Protection des personnes et des biens</b>	<b>811 047 040</b>	<b>717 994 688</b>	<b>-93 052 352</b>	<b>811 047 040</b>	<b>717 994 688</b>	<b>-93 052 352</b>
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	711 047 040	675 494 688	-35 552 352	711 047 040	675 494 688	-35 552 352
Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	100 000 000	42 500 000	-57 500 000	100 000 000	42 500 000	-57 500 000
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>26.864.2 Maintien et rétablissement de l'ordre public</b>	<b>264 494 912</b>	<b>251 270 166</b>	<b>-13 224 746</b>	<b>264 494 912</b>	<b>251 270 166</b>	<b>-13 224 746</b>
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	264 494 912	251 270 166	-13 224 746	264 494 912	251 270 166	-13 224 746
Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>26.864.3 Lutte contre le grand banditisme (Police Judiciaire)</b>	<b>692 906 720</b>	<b>658 261 384</b>	<b>-34 645 336</b>	<b>692 906 720</b>	<b>658 261 384</b>	<b>-34 645 336</b>
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	692 906 720	658 261 384	-34 645 336	692 906 720	658 261 384	-34 645 336
Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>26.864.4 Sécurité routière</b>	<b>676 980 480</b>	<b>643 131 456</b>	<b>-33 849 024</b>	<b>676 980 480</b>	<b>643 131 456</b>	<b>-33 849 024</b>
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	676 980 480	643 131 456	-33 849 024	676 980 480	643 131 456	-33 849 024
Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>26.864.5 Carte Nationale d'Identité</b>	<b>26 458 080</b>	<b>25 135 176</b>	<b>-1 322 904</b>	<b>26 458 080</b>	<b>25 135 176</b>	<b>-1 322 904</b>
Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	26 458 080	25 135 176	-1 322 904	26 458 080	25 135 176	-1 322 904
Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement			-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-

<b>26.864.6</b>	<b>Vie du policier</b>	<b>5 430 058 928</b>	<b>3 125 525 349</b>	<b>-2 304 533 579</b>	<b>5 430 058 928</b>	<b>3 125 525 349</b>	<b>-2 304 533 579</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	95 982 000	95 286 625	-695 375	95 982 000	95 286 625	-695 375
	Titre 3. Dépenses de biens et services	1 854 076 928	1 551 238 724	-302 838 204	1 854 076 928	1 551 238 724	-302 838 204
	Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	3 480 000 000	1 479 000 000	-2 001 000 000	3 480 000 000	1 479 000 000	-2 001 000 000
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>26.864.7</b>	<b>Gestion des émi-immigrations</b>	<b>1 374 874 156</b>	<b>1 055 738 004</b>	<b>-319 136 152</b>	<b>1 374 874 156</b>	<b>1 055 738 004</b>	<b>-319 136 152</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	120 038 000	114 056 000	-5 982 000	120 038 000	114 056 000	-5 982 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	683 595 840	456 127 742	-227 468 098	683 595 840	456 127 742	-227 468 098
	Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	571 240 316	485 554 262	-85 686 054	571 240 316	485 554 262	-85 686 054
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>26.864.8</b>	<b>Renseignements généraux</b>	<b>51 000 000</b>	<b>25 437 219</b>	<b>-25 562 781</b>	<b>51 000 000</b>	<b>25 437 219</b>	<b>-25 562 781</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette			-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
	Titre 3. Dépenses de biens et services	51 000 000	25 437 219	-25 562 781	51 000 000	25 437 219	-25 562 781
	Titre 4. Dépenses de transfert			-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses			-	-	-	-
<b>26.864</b>	<b>Police Nationale</b>	<b>9 327 820 316</b>	<b>6 502 493 442</b>	<b>-2 825 326 874</b>	<b>9 327 820 316</b>	<b>6 502 493 442</b>	<b>-2 825 326 874</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	216 020 000	209 342 625	-6 677 375	216 020 000	209 342 625	-6 677 375
	Titre 3. Dépenses de biens et services	4 960 560 000	4 286 096 555	-674 463 445	4 960 560 000	4 286 096 555	-674 463 445
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	4 151 240 316	2 007 054 262	-2 144 186 054	4 151 240 316	2 007 054 262	-2 144 186 054
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

**Explication des principaux écarts :**

## **Programme : Police Nationale :**

### **Titre 2 : Dépense de personnel**

Crédits ouverts en AE et CP= 216 020 000 FCFA  
Crédits exécuté = 209 342 625 FCFA soit 97 % de l'autorisation parlementaire  
Ecart = -6 677 375 FCFA  
Réserve = 0 FCFA

Aucune réserve n'est constatée au niveau du titre 2. L'écart observé est constitué essentiellement de la main d'œuvre non permanente du programme n'ayant pas été libéré.

### **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP pour 2015 = 4 960 560 000 FCFA  
Crédit exécuté en 2015 = 4 286 096 555 FCFA soit 86 % de l'autorisation parlementaire  
Écart = -674 463 445 FCFA  
Réserve = 248 028 000 FCFA

Commentaires : l'écart de 674 463 445 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 248 028 000 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice ;
- au non mise à disposition de 426 435 445 FCFA au bénéfice du programme.

### **Titre 5: Dépenses d'investissement**

Crédits ouverts en AE et CP pour 2015 = 4 151 240 316 FCFA  
Crédit exécuté en 2015 = 2 007 054 262 FCFA soit 48 % de l'autorisation parlementaire  
Écart = -2 144 186 054 FCFA  
Réserve = 622 686 047 FCFA

Commentaires : l'écart de 2 144 186 054 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 622 686 047 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 1 521 500 007 FCFA au bénéfice du programme.

### **Action n°1 : protection des personnes et des biens :**

#### **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP= 711 047 04 FCFA  
Crédits exécuté = 675 494 688 FCFA  
Ecart = -35 552 352 FCFA  
Réserve = 35 552 352 FCFA  
Taux d'exécution : 95% de l'autorisation parlementaire

Commentaire : L'écart de 35 552 352 FCFA résulte de la ponction de la réserve dite obligatoire.

#### **Titre 5: Dépenses d'investissement**

Crédits ouverts en AE et CP= 100 000 000 FCFA  
Crédits exécuté = 42 500 000 FCFA  
Ecart = -57 500 000 FCFA  
Réserve = 15 000 000 FCFA  
Taux d'exécution : 43% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 57 500 000 FCFA constaté est essentiellement lié :

- à la mise en réserve obligatoire de 15 000 000 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 42 500 000 FCFA au bénéfice du programme.

### **Action n°2 : maintien et rétablissement de l'ordre public :**

#### **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP= 264 494 912 FCFA  
Crédits exécuté = 251 270 166 FCFA  
Ecart = -13 224 746 FCFA  
Réserve = 13 224 746 FCFA  
Taux d'exécution : 95% de l'autorisation parlementaire

Commentaire : L'écart de 13 224 746 FCFA résulte de la ponction de la réserve dite obligatoire.

### **Action n°3 : lutte contre le grand banditisme (Police Judiciaire)**

#### **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP= 692 906 720 FCFA  
Crédits exécuté = 658 261 384 FCFA  
Ecart = -34 645 336 FCFA  
Réserve = 34 645 336 FCFA  
Taux d'exécution : 95% de l'autorisation parlementaire

Commentaire : L'écart de 34 645 336 FCFA résulte de la ponction de la réserve dite obligatoire

#### **Action sécurité routière :**

#### **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP= 676 980 480 FCFA  
Crédits exécuté = 643 131 456 FCFA  
Ecart = -33 849 024 FCFA  
Réserve = 33 849 024 FCFA  
Taux d'exécution : 95% de l'autorisation parlementaire

Commentaire : L'écart de 34 645 336 FCFA résulte de la ponction de la réserve dite obligatoire

### **Action n°5 : carte nationale d'identité**

#### **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP= 26 458 080 FCFA  
Crédits exécuté = 25 135 176 FCFA  
Ecart = -1 322 904 FCFA  
Réserve = 1 322 904 FCFA  
Taux d'exécution : 95% de l'autorisation parlementaire

Commentaire : L'écart de 1 322 904 FCFA résulte de la ponction de la réserve dite obligatoire

### **Action n°6 : vie du policier**

#### **Titre 2. Dépenses de personnel**

Crédits ouverts en AE et CP= 95 982 000 FCFA  
Crédits exécuté = 95 286 625 FCFA  
Ecart = -695 375 FCFA  
Réserve = 0 FCFA  
Taux d'exécution : 99% de l'autorisation parlementaire

Commentaire : L'ensemble de la dotation en MONOP a été entièrement liquidé au bénéfice de cette catégorie de personnel pour le compte de cette action en 2015. Toutefois le reliquat de 695 375 FCFA résulte d'une opération propre à l'entité en charge de la MONOP à la DGBFIP.

#### **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP= 1 854 076 928 FCFA  
Crédits exécuté = 1 551 238 724 FCFA  
Ecart = -302 838 204 FCFA  
Réserve = 92 703 846 FCFA  
Taux d'exécution : 84% de l'autorisation parlementaire

Commentaires : l'écart de 302 838 204 FCFA constaté est essentiellement lié à :

- à la mise en réserve obligatoire de 92 703 846 FCFA qui n'a pas été levée en cours d'exercice
- au non mise à disposition de 210 134 358 FCFA au bénéfice du programme.

#### **Titre 5. Dépenses d'investissement**

Crédits ouverts en AE et CP= 3 480 000 000 FCFA  
Crédits exécuté = 1 479 000 000 FCFA  
Ecart = -2 001 000 000 FCFA  
Réserve = 522 000 000 FCFA

Taux d'exécution : 43% de l'autorisation parlementaire

Commentaire : L'écart de 2 001 000 000 FCFA est essentiellement dû à des crédits non libérés au bénéfice de l'action dont 522 000 000 FCFA de réserve et 1 479 000 000 FCFA de non mise à disposition totale de la dotation

## **Action n°7 : gestion des émigrations et immigrations**

### **Titre 2. Dépenses de personnel**

Crédits ouverts en AE et CP= 120 038 000 FCFA

Crédits exécuté = 114 056 000 FCFA

Ecart = -5 982 000 FCFA

Réserve = 0 FCFA

Taux d'exécution : 95% de l'autorisation parlementaire

Commentaire : l'ensemble de la dotation en MONOP a été entièrement liquidé au bénéfice de cette catégorie de personnel pour le compte de cette action en 2015. Toutefois le reliquat de 5 982 000 FCFA résulte du non libération d'une infime partie de la MONOP pour des raisons propres à l'entité en charge de la MONOP à la DGBFIP.

### **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP= 683 595 840 FCFA

Crédits exécuté = 456 127 742 FCFA

Ecart = -227 468 098 FCFA

Réserve = 34 179 792 FCFA

Taux d'exécution : 67% de l'autorisation parlementaire

Commentaire : L'écart de 227 468 098 FCFA est essentiellement dû à des crédits non libérés au bénéfice de l'action dont 34 179 792 FCFA de réserve et 193 288 306 FCFA de non mise à disposition totale de la dotation

### **Titre 5. Dépenses d'investissement**

Crédits ouverts en AE et CP= 571 240 316 FCFA

Crédits exécuté = 485 554 262 FCFA

Ecart = -85 686 054 FCFA

Réserve = 85 686 047 FCFA

Taux d'exécution : 85% de l'autorisation parlementaire

Commentaire : L'écart de 85 686 054 FCFA est essentiellement dû à la réserve obligatoire

## **Action n°8 : Renseignement**

### **Titre 3: Dépenses de biens et services**

Crédits ouverts en AE et CP= 51 000 000 FCFA

Crédits exécuté = 25 437 219 FCFA

Ecart = -25 562 781 FCFA

Réserve = 2 550 000 FCFA

Taux d'exécution : 50% de l'autorisation parlementaire

Commentaire : L'écart de 227 468 098 FCFA est essentiellement dû à des crédits non libérés au bénéfice de l'action dont 2 550 000 FCFA de réserve et 23 012 781 FCFA de non mise à disposition totale de la dotation  
L'administration centrale.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
<b>26.864</b>	<b>Police Nationale</b>	<b>9 327 820 316</b>	<b>- 2 825 326 874</b>	<b>-</b>	<b>6 502 493 442</b>
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	216 020 000	- 6 677 375	-	209 342 625
	Titre 3. Dépenses de biens et services	4 960 560 000	- 674 463 445	-	4 286 096 555
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	4 151 240 316	- 2 144 186 054	-	2 007 054 262
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

### **Explication des principaux mouvements :**

Les mouvements de crédits opérés dans le programme concernent essentiellement les titres 3 (674 463 445 FCFA) et 5 (2 144 186 054 FCFA), correspondant entre autre aux crédits non consommés et transférés à la mission provisions pour les opérations de clôture budgétaire. Sur les 2 144 186 054 FCFA du titre 5 transférés, 1 082 500 000 FCFA ont profité au programme administration territoriale pour le financement des prestations de GEMALTO. .

### **Annulations**

Le programme n'a pas effectué d'annulation de crédits.

### **Reports**

Le programme n'a pas effectué de reports de crédits.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Masse salariale des emplois de l'administration	216 020 000	216 020 000	209 342 625	209 342 625	-6 677 375	-6 677 375
<b>Total des crédits de titre 2 consommés</b>	<b>216 020 000</b>	<b>216 020 000</b>	<b>209 342 625</b>	<b>209 342 625</b>	<b>-6 677 375</b>	<b>-6 677 375</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>ACTION 1 Protection des personnes et des biens</b>	<b>711 047 040</b>	<b>711 047 040</b>	<b>675 494 688</b>	<b>675 494 688</b>	<b>-35 552 352</b>	<b>-35 552 352</b>
La gestion des commissariats	575 948 102	575 948 102	554 333 362	554 333 362	-21 614 740	-21 614 740
La lutte contre la petite et moyenne délinquance	78 215 174	78 215 174	70 761 320	70 761 320	-7 453 854	-7 453 854
La sécurisation de la ville	49 773 292	49 773 292	44 289 534	44 289 534	-5 483 758	-5 483 758
La gestion des personnels et effectifs	7 110 472	7 110 472	6 110 472	6 110 472	-1 000 000	-1 000 000
<b>ACTION 2 Maintien et rétablissement de l'ordre</b>	<b>264 494 912</b>	<b>264 494 912</b>	<b>251 270 166</b>	<b>251 270 166</b>	<b>-13 224 746</b>	<b>-13 224 746</b>
Le maintien et rétablissement de l'ordre	264 494 912	264 494 912	251 270 166	251 270 166	13 224 746	13 224 746
<b>ACTION 3 Lutte contre le grand banditisme</b>	<b>692 906 720</b>	<b>692 906 720</b>	<b>658 261 384</b>	<b>658 261 384</b>	<b>-34 645 336</b>	<b>-34 645 336</b>
La lutte contre la grande criminalité	559 614 759	559 614 759	529 527 944	529 527 944	30 086 815	30 086 815
La lutte contre les stupéfiants	133 291 961	133 291 961	128 733 440	128 733 440	4 558 521	4 558 521
<b>ACTION 4 Sécurité routière</b>	<b>676 980 480</b>	<b>676 980 480</b>	<b>643 131 456</b>	<b>643 131 456</b>	<b>-33 849 024</b>	<b>-33 849 024</b>
Régulation jalonnement	676 980 480	676 980 480	643 131 456	643 131 456	33 849 024	33 849 024
<b>ACTION 5 Carte Nationale d'Identité</b>	<b>26 458 080</b>	<b>26 458 080</b>	<b>25 135 176</b>	<b>25 135 176</b>	<b>-1 322 904</b>	<b>-1 322 904</b>
L'enrôlement et production des récépissés	26 458 080	26 458 080	25 135 176	25 135 176	-1 322 904	-1 322 904



<b>ACTION 6 Vie du Policier</b>	<b>1 854 076 928</b>	<b>1 854 076 928</b>	<b>1 551 238 724</b>	<b>1 551 238 724</b>	<b>-302 838 204</b>	<b>-302 838 204</b>
Location des baux administratifs	400 000 000	400 000 000	345 961 752	345 961 752	-54 038 248	-54 038 248
Habillement	500 000 000	500 000 000	433 943 898	433 943 898	-66 056 102	-66 056 102
La gestion du fonctionnement des services du Commandement des FPN	954 076 928	954 076 928	771 333 074	771 333 074	-182 743 854	-182 743 854
<b>ACTION 7 Gestion des émigrations et immigrations</b>	<b>683 595 840</b>	<b>683 595 840</b>	<b>456 127 742</b>	<b>456 127 742</b>	<b>-227 468 098</b>	<b>-227 468 098</b>
Gestion des émigrations et immigrations	<b>403 148 430</b>	<b>403 148 430</b>	<b>316 877 818</b>	<b>316 877 818</b>	<b>-86 270 612</b>	<b>-86 270 612</b>
Le soutien	280 447 410	280 447 410	139 249 924	139 249 924	-141 197 486	-141 197 486
<b>ACTION 8 Renseignement</b>	<b>51 000 000</b>	<b>51 000 000</b>	<b>25 437 219</b>	<b>25 437 219</b>	<b>-25 562 781</b>	<b>-25 562 781</b>
Renseignement	51 000 000	51 000 000	25 437 219	25 437 219	-25 562 781	-25 562 781
<b>Total des crédits de titre 3 consommés</b>	<b>4 960 560 000</b>	<b>4 960 560 000</b>	<b>4 286 096 555</b>	<b>4 286 096 555</b>	<b>-674 463 445</b>	<b>-674 463 445</b>

**Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :**

**Action Protection des personnes et des biens**

Les **675 494 688** FCFA ont servi à la réalisation de 29 200 patrouilles pour un montant de 554 333 362 FCFA, à la lutte contre la petite et moyenne délinquance pour un montant de 70 761 320 FCFA, à la sécurisation des édifices publics et lieux stratégiques pour un montant de 44 289 534 FCFA, à la gestion de 1 400 policiers ayant en charge la protection des personnes et des biens pour un montant de 6 110 472 FCFA

**Action Maintien et rétablissement de l'ordre**

L'ensemble des crédits mis à disposition ont été engagés et ordonnancés, les 251 270 166 FCFA consommés ont servis à : des surveillances permanentes à 20 points fixes, 250 actions de jalonnement et 16 actions de rétablissement de l'ordre,

**Action Lutte contre le grand banditisme**

L'ensemble des crédits mis à disposition ont été engagés et ordonnancés, les 658 261 384 FCFA ont servi à : la lutte contre la grande criminalité avec une amélioration du taux d'élucidation des crimes et délits pour un montant de 658 261 384 FCFA, et la lutte contre les stupéfiants avec le nettoyage de 3 zones et l'interpellation de 96 dealers

**Action Carte nationale d'identité**

L'ensemble des crédits mis à disposition ont été engagés et ordonnancés. Ces crédits évalués à 25 137 171 FCFA ont permis d'enrôler 4 211 personnes en milieu urbain et rural.

**Action Sécurité routière**

Sur les 643 131 456 FCFA mis à disposition, 350 000 000 FCFA ont été prélevés pour abonder l'action Vie du policier, Les 293 131 456 FCFA restant ont permis : de financer l'entretien et la réparation de 20 motos du parc du pré-primaire en équipe pédagogique.

Pour un montant de 20 000 000 FCFA, l'achat de 30 VTT pour un montant de 15 000 000 FCFA et 158 131 456 FCFA pour le fonctionnement du service

**Action Vie du policier**

Les 1 551 238 724 FCFA mis à disposition ont été entièrement consommés. Cette enveloppe a permis de régler certaines dépenses urgentes et primordiales pour les Forces de police nationale entres autres :

- Les baux administratifs notamment la régularisation de 121 baux sur un total de 140.
- L'habillement des personnels des Forces de Police Nationale. Au total 2 000 policiers pour 2 000 treillis.
- La gestion du fonctionnement des services du commandement en chef
- Le règlement des frais de déplacement des personnels vers l'intérieur du pays, pour les opérations de circonscription et de suivi des régularisations foncières des parcelles de la Police
- L'alimentation de 1 826 recrues sous-officiers, reçues à l'Ecole Nationale de Police

#### Action Gestion des émigrations et immigrations

Les crédits pour cette action assurent le financement des directions centrales et de 21 antennes impliquées dans cette action, Les 456 127 742 FCFA ont permis : d'assurer le fonctionnement du centre de rétention existant pour un montant de 29 625 944 FCFA, de régulariser 28 000 personnes, de gérer 2015 expulsions, et d'assurer le financement des dépenses de fonctionnement courantes pour un montant de 426 501 798 FCFA dont 47 000 000 FCFA pour le loyer,

#### Action Renseignement

Les 25 562 781 FCFA mis à disposition ont été engagés et ordonnancés en totalité. Ces crédits ont permis d'assurer le financement des activités liées aux renseignements tels que l'entretien des indices et le fonctionnement des services.

### TITRE 4: DEPENSES DE TRANSFERS

Le programme n'a pas reçu de dépenses de transferts.

### TITRE 5: DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
<b>ACTION 1 Protection des Personnes et des biens</b>	<b>100 000 000</b>	<b>100 000 000</b>	<b>42 500 000</b>	<b>42 500 000</b>	<b>-57 500 000</b>	<b>-57 500 000</b>
Fichier des personnels des FPN	100 000 000	100 000 000	42 500 000	42 500 000	-57 500 000	-57 500 000
<b>ACTION 6 Vie du Policier</b>	<b>3 480 000 000</b>	<b>3 480 000 000</b>	<b>1 479 000 000</b>	<b>1 479 000 000</b>	<b>-2 001 000 000</b>	<b>-2 001 000 000</b>
Forces de Police Nationale (Matériel et équipement)	2 000 000 000	2 000 000 000	1 234 172 574	1 234 172 574	-765 827 426	-765 827 426
PROMOCC-FPN	1 000 000 000	1 000 000 000	244 827 426	244 827 426	-755 172 574	-755 172 574
Réhabilitation de l'Ecole de Police des sous-officiers (ESOP) de Tchibanga	339 087 343	339 087 343	-0	0	-339 087 343	-339 087 343
Réhabilitation de l'infirmierie-hôpital-FPN	140 912 657	140 912 657	-0	0	-140 912 657	-140 912 657
<b>ACTION 7 emi-immigrations</b>	<b>571 240 316</b>	<b>571 240 316</b>	<b>485 554 262</b>	<b>485 554 262</b>	<b>-85 686 054</b>	<b>-85 686 054</b>
Construction du centre de rétention	571 240 316	571 240 316	485 554 262	485 554 262	85 686 054	85 686 054
<b>Total des crédits de titre 5 consommés</b>	<b>4 151 240 316</b>	<b>4 151 240 316</b>	<b>2 007 054 262</b>	<b>42 500 000</b>	<b>-2 144 186 054</b>	<b>-4 108 740 316</b>

#### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

##### Action Protection des personnes et des biens

Le projet fichier du personnel des FPN consistait à mettre en place un fichier numérique de l'ensemble des fonctionnaires de police, Le projet a bénéficié d'un ordonnancement de 42 500 000 FCFA.

##### Action Vie du policier

Les projets portés par cette action (Forces de Police Nationale, PROMOCCC, Réhabilitation de l'Ecole de Police des sous-officiers de Tchibanga et Réhabilitation de l'infirmierie hôpital-FPN) n'ont pas pu être atteints pour les raisons